Vol. 2.—No 133. EDITION QUOTIDIENNE Un cent le numéro.

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an $6 00
Six mois 3 00
Quatre mois 1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an $0 50
Six mois 0 25
Si l'abonnement n'est pas payé d'avance, il sera de $1 par an.

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES

Première insertion $0 10
Autre insertions, si publiées tous les jours 0 05
Avis de naissance, mariage ou décès 0 25
Les annonces suivantes seront insérées pour un centin le mot:—Demande d'emploi—demande de domestiques ou employés—annonces pour chambres ou pension—annonces d'objets perdus ou trouvés.
Toute remise d'argent, toutes lettres, etc., concernant l'administration, devront être adressées à BELLEAU & Cie. Bureau de LA JUSTICE, 111, Côte Lamontagne, et toutes lettres, etc., concernant la direction à LA JUSTICE.

Bureaux : 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville. QUEBEC, SAMEDI, 25 JUIN 1887 Ernest Chouinard, Redacteur

FEUILLETON DE *LA JUSTICE*

Le Crime d'une Femme

DEUXIEME PARTIE

LE SERMENT DE MIRIAM.

XVI.

LE SERMENT TENU

Vous savez bien que vous n'êtes pas de trop entre nous.

—Ah! je vais donc être obligée de te garder maintenant!

Marianne impatientée à son tour releva la tête.

—Je n'ai pas besoin de garde, répliqua-t-elle; si vous essayez de me faire de la peine, vous tombez mal. Et puis, je me marie avant un mois, je n'aurai plus à vous ennuyer de ma présence ici.

Tout à coup Blanche se renversa, elle tordit ses mains, et, éclatant en sanglots :

—Pardonne-moi, dit-elle je souffre.

Marianne ne tenait jamais rancune devant une bonne parole. Elle revint vers sa belle-sœur.

— Mais qu'avez-vous donc? Voyons, Blanche ce n'est rien n'est-ce pas? Soyons raisonnable. C'est nerveux sans doute, il y a de l'orage dans l'air.

En effet, l'atmosphère était pésante, toute chargée d'électricité; même à cette heure avancée on respirait péniblement. Au loin dans la campagne, des longs éclairs couleur de feu fendaient les nuages noirs, et illuminaient, l'obscurité profonde de la nuit. La jeune femme pleurait toujours. Marianne voulut, la déshabiller.

—Non, dit Blanche, laisse-moi; c'est nerveux, comme tu dis; demain il n'y paraîtra plus. Je suis bien, du reste, ici, sur cette chaufferuse.

La jeune fille s'agenouilla devant madame de Sauvetat, et l'entoura de ses bras :

—Voyons ma sœur, fit-elle avec bonté, je t'en prie, laisse-moi passer la nuit auprès de toi. Tiens, tu frissonnes, tu souffres, tu m'inquiètes. Lucien n'est pas ici, je ne te quitte pas.

—Au contraire, dit elle avec une certaine volonté, monte dans ta chambre; j'ai besoin d'un repos absolu pendant une heure ou deux, puis je me coucherai seule. Ne me contrarie pas, tu me rendras plus malade. Je vais lire, cela me calmera. Adieux.

Marianne embrassa Blanche, elle était habitué à ses caprices. Sur le seuil de la porte, la jeune fille se retourna.

—C'est étrange, fit-elle, je suis tout inquiète : si tu allais être indisposée sérieusement.

—Non, non : tu es une enfant. J'ai pleuré, je vais déjà mieux.

—Promets-moi de m'appeler si tu es souffante.

—C'est dit. Du reste, je vais faire coucher Cadette dans la chambre à côté ; es tu contente?

—Pas trop. Enfin, adieu.

Elles s'embrassèrent. Marianne, toute pensive, remonta dans sa petite chambre. Qu'avait Blanche? Allait-elle tomber malade? Depuis quelque temps ses yeux brillaient, sa voix avait par moment des inlexions dures et vibrantes comme deux cuivres qui se heurtent, sa main était constamment sèche et brûlante. Elle demeura longtemps à sa fenêtre, ayant éteint sa lumière, ne pensant pas à dormir, rêvant, pensant à son frère, à Blanche, à sa jeunesse et surtout à Jacques, son fiancé d'oujourd'hui, son mari de demain. Son mari! Que de choses dans ces quelque syllabes! ..... Son âme se perdait dans la joie et le bonheur, elle cachait sa tête dans ses mains:

—O Jacques! murmura-t-elle, toi si, noble et si bon, que tu mérites dêtre heureux! Que je t'aimerai!

Durant cette rêve de félicité, les heures s'étaient envolées, au loin tous les bruits de la petite ville s'étaient endormis. Il devait être trop tard. Tout à coup un mouvement léger comme le frémissement d'une feuille se fit dans l'ombre d'un buisson. Marianne tressaillit et écoutra quelque secondes.

—Je rêve encore, dit-elle en souriant, je vais dormir.

Elle allait refermer sa fenêtre, lorsque la mince lueur qui passait par le fente des contrevents de la chambre de Blanche disparut instantanément, et en même temps elle attendit marcher.

—Ah! fit-elle, très inquiète, j'en étais sûre, elle est plus souffrante.

Tout aussitôt elle prit sa petite lampe de nuit et descendit au premier étage. Marianne entra dans la chambre de la jeune femme, il n'y avait personne, le lit n'était pas défait, la pendule marquait deux heures du matin. La jeune fille, offalée, porta la main à son front.

—Malheur : s'écria-t-elle, que se passe-t-il donc ici?

Elle se dirigea vers la chambre voisine celle où Cadette devait veiller; elle était pareillement vide et silencieuse.

—Mais est-elle? où est elle? fit Marianne éperdue.

Elle voulut revenir au milieu de la chambre de Blanche, mais un courant d'air éteignit sa lumière, et il lui sembla qu'on montait un escalier de service situé à côté de la pièce où elle se trouvait. Elle s'élança à à la rencontre des personnes qui arrivaient, ne dontant pas que ce ne fût Blanche et Cadette ; mais, au premier pas qu'elle fit sur le seuil de la chambre, elle s'arrêta. Blanche était là lui tournant le dos, et parlant à une personne restée encore dans le petit escalier. Stupéfaite, elle écouta. Aux premières paroles qu'elle entendit, elle apprit qu'il sagissait d'un odieuse conspiration contre son frère. Les voix se rapprochaient: où fuir? La pièce où elle se trouvait n'avait issue, et les deux personne arrivaient sur ses pas. Comment sortir? Le cabinet de toilette seul attenant à la chambre mais sans porte de dégagement non plus, offrait un refuge à Marianne ; elle s'y jeta, et elle apprit, bien malgré elle, tous les détails de l'horrible complot, trame contre M. de Sauvetat.

La foudre tombatn aux pieds de Mariane ne l'eût pas plus sûrement atteinte que la découverte qu'elle venait de faire. La fiancée de Jacques dut demeurer là, clouée, oubligée d'entendre ces infamies, ne pouvant ni fuir ni se dégager, ne voulant à aucun prix laisser soupçonner sa présence. Blanche, la femme de Lucien: la mère de marguerite, qui était dans les bras de cet homme! Miséricorde!

Celui qu'elle appelait Marius, M. Labastide. était un fonctionnaire de la ville, un étranger, arrivé à Roquebere pauvre et misérable. Il était, plus tard, devenu riche par un mariage inespérée avec une héritière beaucoup plus jeune que lui et qui l'aimait. Sans vergogne, il trompait indignement la femme à laquelle il devait tout, comme Blanche trahirait un mari exceptionnellement noble et bon, dont elle n'avait certainement pas à se plaindre, et cela avec un homme qui était certainement loin de le valoir.

Inutile de raconter ici ce que Marianne entendit cette nuit-là : elle ne s'en souvint pas elle même. Ce qui resta dans sa mémoire, c'est que Blanche était une créature aussi perfide que vicieuse, c'est que c'était une de ces femmes fatales à tous, dangereuses au premier chef par le soin qu'elles mettent à dissimuler leurs intrigues et l'habileté infernale avec laquelle elles recouvrent leur vie d'un voile de pureté et de dignité. Délivrée de son intolérable supplice, Marianne remonta dans sa chambre, brisée, anneantie, folle de douleur.

Que faire? que devenir? A qui demander conseil? qui appeler à son aide? Qui? Personne. Est-ce que son terrible secret lui appartenait? Et son frère! ce frère bien-aimé qui l'avait, si généreusement adoptée, que deviendrait-il lorsqu'il connaîtrait ce mystère d'infamie et de honte? Car il le connaîtrait. Le contraire était impossible. Marianne ne le lui apprenait pas, certes non; mais Blanche ne se trahirait-elle pas un jour, or Marianne connaissait son frère ; sans plainte, sans scandale, il tuerait sa femme, elle n'en doutait pas. Son devoir à elle, au milieu de ce drame probable, de ce désespoir effrayant, quel était-il? De pallier, d'atténuer, d'arrêter le bras vengeur si c'était possible, dans tous les cas de consoler! Oui, mais pour cela il fallait être libre, ne pas appartenir à un homme, à un mari adoré qui devrait alors passer avant tout ; il fallait sacrifier Jacques, reprendre la parole donnée la veille au soir, le chasser de sa vie, reculer devant le bonheur, rentrer dans le néant et l'isolement, rester seule, éternellement seule! Et torture sans nom, elle devait le faire souffrir! lui qui lui était mille fois plus cher que la vie! Oui, il fallait tout cela ; car, lorsque, sur la terre d'Afrique, Marianne agenouillée devant le lit de mort de son père avait juré de préférer Lucien à tout sur la terre, de lui tout sacrifier pour se dévouer à lui, il n'y avait eu ni réticence, ni exception.

Rien n'avait été prévu, elle avait tout simplement contractée une dette, l'échéance arrivait, il fallait y faire honneur; voilà tout! Elle n'accepta cependant pas ainsi cette rude nécessité. Tandis que son esprit implacable lui montrait toutes ces réalités terribles son cœur se révoltait et cherchait les moyens d'échapper à l'inexorable fatalité. Seule dans son appartement de quatre heures du matin à dix heures, elle se brisa les ongles après les murs, elle ensanglanta ses mains, elle heurta sa tête à cette chambre où elle avait tant rêvé de Jacques, elle pleura, elle se désespéra, elle pria.

(A suivre)

Louis Bruneau,
IMPORTATEUR
De Porcelaines, Verreries, Vaisselles, Lampes, Huiles, etc.
Magnifique assortiment d'articles de fantaisie importés exprès pour Cadeaux de Noces, Fêtes, etc., etc., dans tous les prix.
Une visite est sollicitée.
No 95, Rue St.-Joseph, ST. ROCH.
18 jn.

A VENDRE
1,300 Lots de Village
CLAIRS DE RENTE
Vente Extraordinaire
—DE—
Proprietes Foncieres
—A—
STADACONA
VINGT PIASTRES
Achètera UN BEL EMPLACEMENT de 1,800 pieds carrés, libre et quitte de toute rente, charge ou hypothèque, à une distance d'un mille seulement du marché Jacques-Cartier et de l'Eglise de St Roch.
TERMES : $5 COMPTANT et trois versements annuels de $5 sans interet
Pour $20, l'on peut acquérir un emplacement de 30 pieds de front sur 60 pieds de profondeur, sur un terrain élevé, sec, salubre, et en face de la ville.
L'acquéreur d'un de ces lots aura le droit de vote, vu que chaque lot clair de rente, vaudra $150 montant de la qualification pour voter.
Nulle rente, nulle taxe.
Le village Stadacona, où sont situés ces lots, contient déjà 100 maisons. Il y a une chapelle, et des offices publics tous les dimanches et une école modèle.
Le propriétaire du "Pont Bickell," dans le but d'en faire un pont libre, est prêt à le transporter à la municipalité qui voudra se charger de l'entretien.
Il n'y a pas un seul ouvrier ou jeune homme qui ne puisse payer $5 comptant, et $5 par année pour 3 ans seulement, sans intérêt, pour devenir maitre et propriétaire absolu d'un lot qui vaudra au moins $150 en trois ans.
Il est prebable que le chemin de fer du lac St Jean traversera la propriété l'année prochaine, et fera une station.
L'on ne devrait pas négliger cette occasion exceptionnelle d'acquérir des terrains par forme de spéculation, pour bâtir plus tard, la propriété ne pourvant qu'augmenter en valeur.
Tout ouvrier devrait acheter un lot pour chacun de ses enfants.
Pour plus grandes informations, s'adresser à
H. GOWEN, avocat, No. 125, rue St Pierre, ou à LS. LECLERC, Notaire, No. 225, rue St Joseph, St Roch, Québec.
22 m in—82



JOS. DONATI
Horloger et Bijoutier
151, RUE ST-JOSEPH,
ST-ROCH,
(Porte voisine de MM. Laurent & Brunet)
INVITE RESPECTUEUSEMENT LE PUBLIC A visiter son nouveau magasin qui est l'un des mieux assortis de la ville.
On y trouvera toujours un magnifique choix de montres d'or et d'argent, chaines de toutes sortes, pendules, épinglettes, pendants et boucles d'oreilles, anneaux, bagues, boutons, médaillons, pince-nez lunettes et un assortiment général d'argenterie des plus complets, etc.
Les prix sont d'autant plus bas que les achats sont faits au comptant.
Pendules et Bijoux réparés avec soin
UNE VISITE EST SOLLICITEE
1er av.

Tannage a la Façon.
TANNERIE DUGAL,
QUEBEC
Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de s'adresser papvoir à l'établissement du soussigné.
TANNAGE ET CORROYAGE de première qualité Prix modérés.
JOSEPH DUGAL,
TANNEUR,
230 et 232, rue St-Valier,
20 anvier 87 J St-Roch.

MAISON A LOUER
A Saint-Laurent, Isle d'Orleans
(PRES DU FLEUVE)
UNE MAGNIFIQUE MAISON, six chambres et toutes les améliorations modernes, etc., etc.
Aussi : Chevaux et voitures à la disposition des ocataires.
S'adresser à
LAJEUNESSE & CIE.
88, rue St-Paul E.-V.
1er juin J

A LOTBINIERE
UNE TERRE en partie boisée, ayant trois arpents de front sur 46 de profondeur, avec grange et maison à Lotbinière, le tout en bon ordre.
Pour les conditions s'adresser au
REV. M. BERNIER, Curé de Lotbinière.
Ou M. JOS. LEPAGE, Marchand, à Québec.
mai 2ms

J.-B. RENAUD & CIE.,
—AGENTS DE LA—
CELEBRE FLEUR PREPAREE
—ET—
FARINE AU BEURRE
De BRODIE & HARVEY
Farine patente, en petits sacs, Gold Nugget.
Blé cassé, farine Graham, 1ere qualité et à bas prix.
AUSSI :
12,000 sacs, sel de Liverpool
En rade à Lévis et à Québec au plus bas prix
—CHEZ—
J.-B. RENAUD & CIE.,
28-32, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

VOITURES
FAITES SUR
COMMANDE
Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir un bel assortiment de voitures de familles pour quatre ou deux personnes, *Buggy*, etc, dans les goûts les plus modernes et dans les prix les plus réduits, défiant toute concurrence. Le soussigné a fait faire des ameliorations tellement importantes qu'il faut les voir pour les comprendre. Pour l'avantage des acheteurs les voitures de seconde main sont prises en échange de neuves.
AUSSI : Un joli assortiment d'attelages neufs, faits sur commande et vendus aux conditions les plus avantageuses. De plus, SOUFFLETS pour toutes sortes de *Buggy* vendus séparement à prix réduits. Le public pourra se procurer ces voitures, attelages et soufflets, chez le soussigné, rue St.-George, faubourg St-Jean, ainsi que chez Nap. Bertrant, rue St Valier St.-Sauveur.
Toute vente est faite sur garantie.
Wilbrod Bertrand
13 mai 1 ms. J RUE ST. GEORGE

Thibaudeau & Miville,
Menbliers-Ebenistes
No. 386, Rue St-Joseph,
Fabriqueront sur commande et à bon marché toutes espèces de meubles d'après les patrons les plus nouveaux et plus élégants.
Ils feront une spécialité des travaux d'ébénisterie. Aussi ornementations d'église telsque chaires, balustres, secrétaires, etc., etc.
Une visite est sollicitée.
12 mai 1 ms.

Maisons a vendre
UN VASTE TERRAIN faisant le coin des rues Richardson et de la Chapelle, à St-Roch, avec deux magnifiques maisons en briques dessus érigées, en bon état de réparations, avec excellentes caves et bons hangars de briques.
Cet endroit, par sa proximité de l'église St-Roch des magasins et du marché est toujours très recherché par les locataires. Rente de terre minime et titres incontestables.
S'adresser à
LOUIS ROUSSEAU, Tourneur, No. 24, rue Dorchester.
Ou à C. S. GRENIER, Notaire, Rue St-Joseph, St-Roch.
18 mai 1 ms.

MACHINES A COUDRE
ETC., ETC.
UN ETABLISSEMENT qui mérite d'être connu de toutes les personnes qui ont le désagrément de ne pas posséder de machines à coudre, et même de celles qui ont l'avantage d'en avoir, c'est celui de
Robitaille & Guimond,
qui sont les successeurs de Foisy et Frère,
No. 287, Rue St-Joseph,
Seuls propriétaires pour les machines à coudre
RAYMOND
le meilleur du monde.
Seuls agents du WHEELER & WILSON et la machine à boutonnières LOVE qui sont toutes des machines de première qualité.
On vend des pièces détachées pour toutes les machines à coudre, et les réparations sont faites avec promptitude et à bon marché.
6 mai J 371

Rosaire Leclerc
Horloger, Bijoutier et Graveur
a l'honneur d'informer ses pratiques et le public qu'il a transporté son établissement au
No. 44, rue St-Joseph, St-Sauveur
QUEBEC
et il profite de cette occasion pour remercier ses pratiques du bon encouragement que l'on a donné.
I Riendra comme par le passé un bon stock de Montres, Horloges, Bijouteries, Jones, Bagues et Monogrammes de toutes sortes, réparations de montres, Horloges, Bijouteries, etc., à des prix modérés.
SATISFACTION GARANTIE
Une visite est sollicitée.
ROSAIRE LECLERC,
7 mai J 1m—375



ANÉMIE, SANG PAUVRE,
MANQUE D'APPÉTIT
DIGESTIONS MAUVAISES
FORMATIONS DIFFICILES
RACHITISME
FIÈVRES
Convalescences de FIÈVRES
PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Phies

MALADIES des CHEVAUX
et bétail, et autres Animaux.
Le Oriental de Deslauriers
Plus actif et le plus économique de tous les fondants et les révulsifs connus.
No 1 : JAUNE } Maladies de la Poitrine et de la Gorge Paralysie, etc.
No 2 VERT } Tumeurs osseuses, Boiteries, Engorgements, etc.
DANGER TOUTES LES PHARMACIES ET DROGUERIES
Méfier des Contrefaçons.

Grande Vente de Quincaillerie, etc., etc., etc.
FER EN BARRES, FER A BOUILLOIRES, TUBES A BOUILLOIRES
FER GALVANISE, FERBLANC EN FEUILLE,
ANCRES, CHAINES
Agres en Broche, Amarres et Cordages,
Poix, Goudron, Etoupe, Térébentine, Peintures (de toutes couleurs), Vitres, Clous, Fiches, Pierre Meule, Résine, Huiles, Soufre en canon, Cuivre en feuille et en barre et Quincaillerie en general
AUSSI :—75,000 BRIQUES réfractaires de la marque T. CARR
Nous attirons spécialement l'attention sur notre lot de 500 tonnes de Fer en Barre.
Les soussignés ayant acheté le grand assortiment, s'élevant à $30,000, des susdites marchandises, de M. CHARLES SAMSON, nous sommes prêt à le vendre immédiatement, en lots à des prix beaucoup au-dessous de ceux du marché, au magasin occupé ci-devant par ce monsieur.
Les personnes qui ont besoin de marchandises dans cette ligne feraient bien d'examiner l'assortiment et de s'assurer des prix avant d'acheter ailleurs, vu que c'est notre intention de vendre tout l'assortiment sans réserve.
F. X. LETOURNEAU ET CIE.,
177, RUE SAINT PAUL,
EN FACE DE UR A BOIS DE CLINT
7 mai 1887 EJ 1m—375

Pour etre lu attentivement
A MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE.
MESSIEURS
Ma femme a souffert de, ans 20 ans de la maladie des rognons. Après avoir inutilement essayé toute sortes de remèdes elle a fait essai de PEAU ST-LEON. Quelques semaines de traitement ont suffi pour guérir complètement de sa terrible maladie et elle peut maintenant vaquer [illegible]
A VENDRE EN GROS ET EN DETAIL PAR
GINGRAS, LANGLOIS & CIE.,
Agent pour le Dominion, rue PORT DAUPHIN, Quebec.
13 avril 1887. E

F. ALF. ST LAURENT
Encanteur et Agent General,
No 17, rue St-Jacques,
Basse-Ville, Quebec.
AVIS
aux personnes qui désirent faire encan au printemps
Le soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public en general qu'il se chargera de faire encan à domicile des meubles de menage, fonds de commerce, roulant de femmes, chevaux, voitures, etc. Sa longue expérience des affaires dans les différentes branches de commerce lui assure une large part du patronage public.
Les personnes qui voudront bien le favoriser de leur bienveillant patronage sont sûres qu'elles recevront pleine et entière satisfaction, ainsi que les acheteurs. Le soussigné n'entend pas faire acheter par des agents, ni pour son compte personnel, vu qu'il ne tient pas de salle d'encan pour y faire le trafic de meubles de seconde main, ni de meubles neufs.
Les meubles neufs offerts à l'enchère seront les produits de manufactures et seront vendus sans réserve.
F. ALF. ST. LAURENT.
N. B.—M. ST LAURENT s'occupera d'inventaires de succession et de faillites.
Avances libérales sur consignations et encans autorisés.
Réglements immédiats.
5 mars. EJ.

SI VOUS AVEZ LA COLIQUE, faites usage du Simson's Liniment.
SI VOUS AVEZ LA NEVRALGIE, faites usage du Simson's Liniment.
SI VOUS AVEZ LA DIPHTHERIE, faites usage du Simson's Liniment.
SI VOUS AVEZ UNE INDIGESTION faites usage du Simson's Liniment.
SI VOUS AVEZ LES JOINTURES ROIDIES, faites usage du Simson's Liniment.
SI VOUS PERDEZ VOS CHEVEUX, faites usage du Simson's Liniment.
SI VOUS AVEZ UNE ENTORSE OU UNE MEURTRISURE, faites usage du Simson's Liniment
SI VOUS AVEZ LE MAL DE GORGE OU LE CROUP faites usage du Simson's Liniment.
SI VOUS AVEZ DES ENGELURES OU DES CORS AUX PIEDS, faites usage du Simsons Liniment.
SI VOUR AVEZ DES CONTRACTIONS DE MUSCLE, faites usage du Simson's Liniment.
LE SIMPSON'S LINIMENT
est bon pour presque tous les maux extérieurs et plusieurs maladies intérieures de l'homme et des animaux. Aucune maison ne saurait s'en passer.
Brown, Freres & Co.,
Halifax, N. E.
2 mai J 255

LE MAGASIN
—DE—
The et Cafe
—DE—
M. JOSEPH LABBE
No. 354, Rue St-Joseph
ST-ROCH
Possède des qualités toutes spéciales de THE DU JAPON, VERT, NOIR, Etc., Etc.
M. LABBE est déjà assez connu du public pour ne pas avoir besoin de réclame.
Il désire cependant informer ses amis et le public en général qu'on trouvera toujours à son magasin ce qu'il y a de mieux en fait de THE et CAFE de tous genres
EN GROS ET EN DETAIL
De plus les personnes qui encourageront M. Labbé sont sûrs de recevoir à chaque livre de thé qu'elles achèteront un présent représentent 25 pour cent de la valeur de leur achat.
C'est là un avantage qu'on ne rencontre pas toujours.
28 avril. J 247

Loterie de l'Union St-Joseph, a St-Roch
GROS LOT :
Immeuble de $1,000
En tout 320 lots d'une valeur collective de $3,270
LE TIRAGE a été définitivement fixé au
1e JUILLET PROCHAIN
A la salle Jacques-Cartier
Sous la surveillance de M. l'abbé FAGUY, et [illegible] la direction du comité de la Loterie, ayant président M. le chevalier J. E. Martineau.
J. B. LAMONTAGNE, Sec. du comité
Québec 9 mai 1887.

DEMENAGEMENT
MM. N. RUEL ET CIE, informent leurs amis et le public en général qu'ils ont transporté leur établissement au
No. 152, RUE ST-VALIER,
SAINT-SAUVEUR
ANCIEN TERRAIN RENAUD
Ils s'occupent toujours d'encadrement et tiennent toujours en magasin toutes sortes de Moulures, Miroirs encadrés avec glaces allemandes, françaises anglaise, de toutes grandeurs et épaisseurs, parés dans tous les goûts.
Ils s'occupent aussi de peintures décoratives pour maisons, églises, peintures unies et de couleur à l'eau, Imitation de tout genre, posent la tapisseries, etc. Toiles pour vitrines de magasins et Transparents pour chassis d'églises et de maisons privées, de toutes espèces, et tout ce qui concerne cette branche d'affaires.
Tout ouvrage exécuté promptement.
Nous avons aussi l'agence d'un grand assortiment de vitres épaisses (*Plate Glass*) françaises et anglaises, dont nous nous chargerons de la vente et de la pose à de bonnes conditions.
Une visite est sollicitée.
N. O. RUEL & CIE.
vril E et J

TERRE A VENDRE
—A—
BEAUPORT, COMTÉ DE QUEBEC
UNE MAGNIFIQUE TERRE contenant 50 pents, en parfait ordre de culture, avec une bonne maison 2 granges, 1 petite maison pour les instruments aratoires, une porcherie, un fourneau à chaux et de très-bonnes clôtures.
Cette terre produit 6,000 bottes de foin, 600 minots grains, 500 minots de patates et a aussi un grand verdin pour légumes.
Pour plus amples informations, s'adresser à
M. DAVID MAILLOUX, Champigny, Ancienne-Lorette
Ou à
M. J. A. MAILLOUX, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.
23 mars J 1i

"LA JUSTICE"
Journal Independant
PUBLIÉ TOUS LES JOURS A DEUX ÉDITIONS PAR JOUR.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année.
EDITION HEBDOMADAIRE 50 CENTINS par année.
Aussi impressions de toutes sortes telles que :
TETES DE COMPTES, FACTUMS, BLANCS DE COUR, DE BILLETS, ETC
LA JUSTICE est rédigée par un comité de collaborateurs.
IMPRIMÉ PAR
La compagnie d'imprimerie Provinciale

AVIS
Aux Amateurs de Peche
Les personnes qui désirent pêcher sur les Lacs Beauport, Berryman, Bonnet et Vermine pourront obtenir une permission en s'adressant à M. Archibald Simons, seigneur, Lac Beauport ou à
M. JOSEPH DONELY, Restaurateur Rue St-Pierre, Basse-Ville Québec
11ma 1m

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME (d'expérience serait préféré) pour le commerce d'épiceries et vant fournir des recommandations.
JOS. BUSSIERE, 228, Rue D'aiguillon.

Buvez! Buvez!!
Une decouverte precieuse
EAU MINERALE
De Montmagny
Cette EAU est incomparable pour la pureté, la saveur, et surtout pour ses propriétés curatives. Deux analyses des hommes les plus compétents l'une de M. l'abbé E. Pagé, professeur de chimie à l'Université Laval, et l'autre du Dr Baker Edwards analyste publie de Montréal, donnent à cette EAU le premier rang parmi les remèdes du même genre. Non seulement elle guérit la dyspepsie, mais grâce à la présence très accentuée du lithium, elle est au dire des médecins, un remède infaillible contre la goutte, la pierre et autres maladies de ce genre. Cette EAU est en dépôt chez le Dr C. E. Morin & Cie, 314, rue St-Jean, et 32-32, rue St-Pierre, et aussi chez M. E. Blais, rue de la Couronne, en face du chemin de fer du Nord. [illegible] vente chez plusieurs épiciers et pharmaciens de Québec.
G. ROY & FRERE, Seuls Propriétaires, Berthier-Montmagny.
E et J 20 mai

SOMMAIRE DES ANNONCES

Engan considérable : Octave Lemieux & Cie.
Agent à commission : C. O. Boutet.
Importateur de Porcelaines, etc : Louis Bruneau.
Excursion : H. Guimont.
Charbon ! Charbon ! : P. Gingras & Cie.

LA "JUSTICE"

QUÉBEC, 25 JUIN 1887

Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour qu'elle grandisse et parfume les trois mondes.

EDGAR QUINET.

Lettre d'Ottawa

Ottawa, 23 1887.

La session va probablement finir aujourd'hui. Le gouverneur, désirant laisser Ottawa ces jours-ci, ayant fait ses arrangements à cette fin, le travail de la session a été précipité en conséquence. De part et d'autre la discussion a été abrégée, et des séances prolongées outre-mesure ont réussi à compléter en deux jours une besogne qui prend généralement huit jours. Il en résulte que nombre d'informations importantes n'ont pas été fournies au public, ce qui fait très-bien l'affaire de Sir John.

***

Le tarif a occupé la chambre depuis 1 heure jusqu'à 6 heures, hier. Dans la soirée, le bill concernant les ouvriers de bord a été discuté entre MM. Wilson et Amyot, et adopté avec quelques amendements. Je vous donnerai quelques détails sous peu.

***

L'embranchement St. Charles a coûté en total $1,230,000.

***

Je suis forcé d'interrompre mes correspondances, car voilà l'heure du départ. Je prie de nouveau nos lecteurs d'être indulgents. Le temps m'a manqué pour me relire.

A propos de la fete nationale

Le peuple Canadien-Français a célébré hier sa fête nationale. Nous nous sommes rappelé le souvenir des ancêtres : on nous a rappelé leurs actions et nous avons étudié dans les traditions si belles d'un pays bien jeune pour en avoir, nous avons appris le rôle qui nous reste à remplir sur ce continent, au nom de la religion catholique et de la race française.

Mais ne nous trompons pas !

C'est là un programme, un theme à discours à l'heure de nos solennités nationales ; mais nous est-il bien permis de dire qu'au jour du 24 juin, nous étudions la vie de nos pères, et que dans le souvenir de ce qu'ils ont fait conformément à ce qu'exigeaient d'eux alors le patriotisme et la religion, nous apprenons, nous avons quelque souci d'apprendre ce qu'il nous incombe, à nous, conformément aussi aux exigences de notre temps ?

Ils furent guerriers, hommes d'Etat, colons, pionniers de l'agriculture ; nous sommes partisans politiques.

Si la fête Saint-Jean-Baptiste passe plus brillante et plus acclamée qu'un jour d'élection, il est bien malheureusement certain qu'elle nous trouve chaque fois moins disposés à l'action, qui pour les peuples comme pour les individus est le garant de la vie.

Nous chantons nos gloires nationales une fois l'an, et nous croyons avoir satisfait le vrai patriotisme ; nous portons sur le pavois les candidatures politiques, chaque fois qu'on nous en donne l'occasion, et nous n'avons jamais assez fait pour le parti.

Ne faut-il pas s'avouer que nous avons exemple à prendre, sous ce rapport, de nos compatriotes des Etats-Unis. Eux qui sont des canadiens sans Canada, on les voit tous les ans non-seulement se réjouir et commémorer les hauts faits de nos anciens, mais tenir des conventions où l'on s'occupe sérieusement des progrès de la race canadienne-française dans un pays qui n'est pas celui de leurs pères.

Combien plus devrions-nous, nous qui vivons au Canada des premiers Canadiens-Français, nous occuper de l'avenir et un peu du présent de cette nationalité qui, certes, n'est pas au pire, mais pourrait être plus franchement au mieux.

La fête St Jean-Baptiste a été une fois de plus célébrée. Quelle idée plus pratique en avons-nous aujourd'hui, qu'avons-nous fait, qu'allons-nous faire ?

Nous attendrons probablement le retour du 24 juin pour chanter *O Carillon*, et nous resterons fiers mais non plus heureux d'être Canadiens-français.

Examinons bien se qui peut affecter notre nationalité et nuire au développement de son influence : demandons-nous ntre mille injustes reproches que peu nous faire certaines races jalouses nous entourent, il n'en est pas de tro justement mérités.

Quand la fête St Jean Baptiste nous trouvera, avec notre enthousiasme de vieille date, plus actifs et plus réfléchis, nous aurons alors merveilleusement acquis au point de vue vraiment national.

Qu'est-ce ?

L'*Evénement* de jeudi,—première édition,—tout en nous appelant *rogues*, s'excuse de *défendre ni le cabinet, ni M. Tarte ;* mais l'*Evénement* de jeudi,—deuxième édition, troisième page,—prend à la fois la défense du cabinet qui n'est pas attaqué et celle de M. Tarte qui l'est toujours et de toute part.

L'*Evénement* a longtemps cherché à se faire passer pour incolore ; il ne réussit bien qu'à se faire reconnaître quelques fois pour insipide.

L'*Evénement* nous a souvent rappelé la fable de la chauve-souris et son fameux plaidoyer :

Je suis oiseau, voyez mes ailes ;
Je suis souris, vivent les rats.

Mais si cette pauvre bestiole n'avait pas été,devant le chat de la fable, un peu plus habile que l'*Evénement*, il est bien sûr que son histoire n'aurait pas mérité de passer à la postérité.

Or donc, s'il faut croire un peu aux dires de l'*Evénement*, qu'allons-nous retenir ; ceux de la première ou ceux de la deuxième édition ?

Bazaine

On lit dans le *Figaro*.

Bazaine était entré dans une pâtisserie de la rue d'Alcala à Madrid, tenue par un Français, ce qu'il ignorait.

La boutique était pleine de monde : les voitures se rendant au Buen-Retiro étaient arrêtées devant la porte, et les belles dames et cavaliers grignottaient des gâteaux, lampaient des verres de panarette où trempaient des biscottes dans du chocolat.

Bazaine s'approche de la table. On chuchote.

Le patron, debout à son comptoir, le reconnait, pâlit, ne dit rien.

Bazaine prend un gâteau sur une assiette et se met à le manger sans paraître rien voir. Le pâtissier cependant est sorti une seconde ; il revient de son arrière boutique avec une grande manne à la main, râfle toutes les assiettes garnies de gâteaux et les verse dans la manne comme dans une hotte ; puis tranquillement, il va à la rue, jette le tout au ruisseau et, en revenant dit à sa clientèle stupéfaite : "Cabarellos, la pâtisserie est fermée aujourd'hui. Elle rouvrira demain."

Bazaine comprend, blêmit de colère, dépose une pièce de monnaie sur le comptoir et s'exquive. Le pâtissier prend la monnaie avec sa pelle à four et va l'envoyer rejoindre le tas de gâteaux répandus au dehors, que déjà les chiens se disputent.

Puis, tandis que les clients se disposent à partir, impressionnés, ce digne Français leur dit :

—Vous n'auriez pas voulu toucher à des gâteaux dont la main de Bazaine s'était approchée, n'est-ce pas senoras ?

Et il demande à ses garçons de mettre les volets à la boutique.

Le *Progrès de Biarritz*, qui raconte cette anecdote, joute: "Croyez-vous que Bazaine n'a pas été aussi atteint ce jour-là que si son meurtrier avait frappé au bon endroit ?

Il faut laisser vivre cette homme : sa vie protégée, c'est son châtiment perpétuel ! Ce maudit n'a pas droit de sitôt à la délivrance par la mort.

RESUME DES DEPECHES

AFFAIRES D'IRLANDE

Rome, 24- Messeigneurs Persico et Giraldi sont partis pour l'Irlande chargés d'une mission de la part du Pape. Ils sont chargés de faire des observations personnelles et de préparer un rapport sur la condition politique et sociale du peuple irlandais.

Londres, 24—Lord Hartington a dit ce soir à Manchester que la question *home-rule* était perdue pour un certain temps du moins. Il a protesté contre le fait qu'on ait permis à la minorité en parlement d'empêcher la législation d'Irlande d'être adoptée.

Il a spécialement dénoncé cette partie de la minorité associée à certains conspirateurs étrangers et désirant une république pour l'Irlande.

Il a aussi dit que le temps n'était pas arrivé pour une réunion du parti libéral. Il attendra une base générale avant d'entrer en négociations. Toute entente, dit-il, doit à la connaissance complète des conservateurs qui ont été loyaux aux unionistes et méritent leur confiance en retour.

FAILLITE

Londres, 24.—Les frères Joseph, bijoutiers, ayant des établissements à Birmingham, Leeds et au Canada sont en faillite avec un passif de 52,000 louis et un actif de 16,000 louis.

ELECTION

Paris, 24—M. Reytral, radical a été élu aujourd'hui président du comité du budget.

POUR LE SOUDAN

Rome, 24—Le Père Locatelli. qui est récemment arrivé en cette ville du Soudan, est reparti pour y retourner afin d'obtenir la mise en liberté des missionnaires catholiques détenus prisonniers à Khartoum.

AFFAIRE MCGLYNN.

Rome, 24—La période de grâce accordée au révérend McGlynn, de New York, est sur le point d'expirer et il n'a donné aucun indice de soumission. On dit que le Pape ne prolongera pas le délai accordé et excommuniera le révérend McGlynn.

LE PRINCE DE LA COURONNE.

Londres, 24—Le prince héritier de la couronne d'Allemagne a visité le docteur Mackenzie tous les jours de cette semaine. Lundi ou mardi prochain le docteur enlèvera de la gorge du prince une nouvelle tumeur.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Kansas City, 23. — Une dépêche spéciale annonce qu'un accident désastreux vient d'arriver sur le chemin de fer Missouri Pacific, près de Seudlia, Mo., hier soir. Dix-huit chars ont été incendiés. Les pertes dépasseront 830,000.

INCENDIÉ

Wilmington, 23. Le dépôt de Chicago et Alton, un élévateur, des entrepôts et plusieurs chars à frot ont passé au feu hier. Les pertes s'élèvent à $50,000

EXPLOSION

Wilesbarre, Pa., 23.—Une explosion de gaz a eu lieu dans une mine de la compagnie de charbon de Susquebanna, ce matin. Trois mineurs ont été tués et plusieurs enfants sérieusement blessés.

Une autre dépêche, dit que les blessés sont tellement souffrant qu'ils n'en réchapperont probablement pas.

Voici les noms des victimes : John McMadanian, âgé de 40 ans qui laisse une femme et trois enfants ; James Kelly, mineur, âgé de 24 ans · Lotsy Vinoskia. Les blessés sont : Joseph Lesseps, garçon charretier, âgé de 18 ans ; Barnez Lezkoski, âgé de 17 ans ; en outre un individu du nom de Thomas. Joseph Lesseps est mort à midi. Les autres sont dans un bien triste état et l'on attend leur mort d'un moment à l'autre.

NE COIFFE.

Chacun se rappelle avoir lu dans les faits divers, qu'une rencontre accidentelle eut lieu assez récemment entre deux bateaux-express, non loin du ponton du Trocadéro, par suite des brouillards qui, pendant quelques jours, donnèrent à la Seine l'aspect de la Tamise.

Le hasard me fit assister, en spectateur, et sur le pont d'un bateau-mouche, à cet accident, heureusement peu grave, mais qui, néanmoins, provoqua parmi nous une exclamation unanime d'épouvante, après laquelle je ne fus pas peu surpris d'entendre un de mes voisins s'écrier, comme involontairement :

—Sapristi ! que j'aurais voulu être là !

—Comment, lui dis-je, vous auriez voulu être sur l'un des bateaux qui viennent de se heurter si violemment ?

—Je crois bien.

—Cependant cela a peut-être fait des victimes ?

—C'est justement pour ça que j'aurais voulu y être.

Je regardai mon homme ; rien sur sa figure placide et même joviale ne dénotant des sentiments féroces, je repris :

—Vous auriez voulu vous trouver parmi les victimes ?

—Oui,

Cette fois, je crus avoir affaire à un fou, ou tout au moins à un maniaque, et je coupai court à la conversation, mais mon voisin devina sans doute ma pensée, car il continua en souriant.

—Vous trouvez étrange, n'est-ce pas monsieur, ce que je vous dis là ?

—J'avoue qu'en effet..

—Parce que vous ne me connaissez pas.

Chose curieuse, mois qui fuis comme la peste les gens qui, sans vous connaître le moins du monde, éprouvent le besoin de vous raconter leurs petites affaires, je ne sais ce qui me portait à faire exception en faveur de mon singulier compagnon de voyage. Je l'écoutai ; bien m'en prit. Voici ce qu'il me conta pendant le restant de notre traversée.

J'ai, naturellement, tâché autant que possible de conserver à son récit l'allure bon enfant qui lui donnait une couleur vraiment originale.

—Je suis, poursuivit-il, peintre badigeonneur, mon nom est Godel, mais on m'appelle plus communément : La Chance, parce que la vie pour votre serviteur,—que c'est comme un bouquet de fleurs. C'est positif, ce que je dis-là. Je ne cueille en ce monde que des roses, sans jamais me piquer les doigts. Et je la coule assez douce, car les malheurs, les accidents ne m'ont jamais procuré que du bonheur et de l'agrément. Enfin ! je suis, comme on dit, né coiffé, quoique marié. A preuve que mon hyménée pourrait s'appeler le mariage à la ficelle, vu qu'il a pris naissance au bout d'une corde.

Eh ! Mon Dieu, oui. Un jour, en train de badigeonner un mur, mollement suspendu à la corde à nœuds, j'aperçois tout près de moi, par une croisée du cinquième, une jolie petite fleuriste, encadrée de volubilis, comme le jardin de Jenny l'ouvrière ; je risque un mot aimable à son adresse, sans réfléchir que je risquais aussi de me casser la margoulette, car ne perdez pas de vue que la scène se passait à quelque chose comme une cinquantaine de pieds au-dessus du niveau....du plancher des caniches. Mais mon éloquence....élevée n'a d'autre effet que de me faire fermer la fenêtre au nez. Du coup, mon pinceau se trouve mal et me lâche ; je veux le rattraper, patatras !....la corde casse, je dégringole et passe à travers le toit vitré d'un bureau dont les commis étaient absents et je tombe sur le dos d'un suborneur en train de faire les yeux doux à... la caisse, avec une pince-monseigneur. Nous roulons tous les deux....je me relève....rien de cassé ! Le galant dérangé ainsi dans sa conversation criminelle, me dit tout bas : Silence et part à deux! Y a pas d'erreur que je réponds, et je l'empoigne en criant au secours ! On arrive croyant ramasser mes morceaux, mais pour pincer le susdit.

Alors, afin de me remercier et de panser mes égratignures, le bourgeois me glisse un joli billet de mille dans la main que j'offre illico, ornée de cette image bleue, à la cause désolée, mais involontaire de ma dégringolade.

Comprenant que c'était pour le bon motif, elle m'autorise à renouer l'entretien interrompu par la fenêtre, mais par la porte, cette fois. Et, trois semaines après, j'avais le droit visé et paraphé de l'appeler par son petit nom en lui donnant e mien.

Si ce n'est pas là ce qu'on peut appeler un heureux accident, alors, qu'est-ce que c'est ?

Ah ! il faut vous dire aussi, car enfin vous ne connaissez pas ma femme, que c'est une femme.... non vrai, il faudrait choisir dans beaucoup pour trouver sa pareille.

D'abord comme physique, la pirouette que j'exécutai à son aspect en la voyant pour la première fois, vous indique assez qu'elle n'est pas arrivée la dernière à la distribution des jolies frimousses.

J'avais fait mal de travaux pour une espèce de maison de banque fondée sous la raison sociale Larrbmeau, Filoutier, Grinche et Cie' mais voilà que le jour où je présente mon mémoir, au lieu de toucher en espèce somnantes, ayant cours on me règle en action du Comptoir universel des Ardoises diluviennes. Ne connaissant rien aux affaires, je vais trouver l'ami d'un parent du cousin de la sœur du frère de lait du portier d'un cent dou zième commis d'agent de change qui s'y connaisait.

—Ces valeurs.... ne valait rien me dit-il ce n'est pas sur la cote.

Bon ! très-bien ! parfait ! pensai-je. Il était naturel que je fusse enchanté, c'était une catastrophe. Le bonheur ne deva pas être loin.

En effet, Ces actions qui pouvaient bien valoir dans les 2 fr. 50, quand on me les avait colloquées, au moyen de je ne sais quelles tripoteries, étaient tout d'un coup montées au taux de 99 fr. 99 cent. Voyant ça, je les vends sans désemparer. Et différence payée, courtage soldé, bénéfice net 27,818 fr. 21 centimes ! Le lendemain, elles n'étaient plus bonnes qu'à vendre à l'épicier pour faire des cornets.

Eh bien ! monsieur, depuis ma naissance, c'est en tout comme ça. Les *tant-pis* des autres ont toujours été des *tant-mieux* pour moi. Ainsi, tenez, étant tout petit.....

Auteuil ! tout le monde débarque ! cria le capitaine.

La traversée ne m'a jamais semblé si courte

L. HOUSSOT.

NOUVELLES GENERALES

MORT DE L'ABBÉ FORAN.

Les journaux de Los Angelos (Californie) rapportent que l'abbé Foran, curé de la localité voisine d'Anaheim, a été trouvé mort dans sa chambre, atteint de deux coups de pistolet. Il résulte de l'enquête faite par l'autorité judiciaire que, contrairement aux bruits qui auraient couru, on se trouve en présence d'un meurtre et non d'un suicide. Une première balle a perforé le front ; la seconde a pénétré sous le menton et toutes deux sont allées se loger sous le crâne.

L'arme trouvée aux côtés du défunt est un énorme pistolet français qu'il lui aurait été impossible de s'appliquer sur le front.

L'abbé Foran, originaire de France, *était âgé de 50 ans.*

COLLISION

Une collision a eû lieu hier près de Hâvre de Grâce, entre deux trains rapides sur le chemin de fer Philadelphie, Wilmington et Baltimore. On dit que trois personnes ont été tuées et un grand nombre blessées. Les employés du chemin refusent de donner les détails.

MÉDAILLES D'OR

A la distribution des prix au couvent d'Hochelaga, la médaille d'or de Léon XIII, à laquelle Sa Sainteté a bien voulu attacher une bénédiction toute spéciale a été décernée à Mlle Maria Généreux de Montréal, pour excellence de conduite et application à l'étude de la religion.

Les médailles d'or aux élèves graduées venant de terminer leur cours dans l'institution, ont été offertes à Mlles Harriet Lord, Laurentia Lafontaine et Evelyne Ayerst.

ACCIDENT AU MARQUIS DE LORNE

Pendant que le marquis de Lorne, qui escortait la voiture royale se rendait à l'Abbeye, son cheval devint retif et désarçonna son cavalier. Le marquis heureusement ne fut pas blessé. La Reine fit aussitôt arrêter son carosse, mais apprenant que l'accident n'aurait pas de suites, elle se remit en route. Le marquis de Lorne, changea aussitôt de monture et se rendit à l'Abbeye par une route plus courte que celle suivie par le cortège.

A ST. HYACINTHE

Le conseil de ville de St. Hyacinthe, a décidé de célébrer le 7 juillet le cinquantième anniversaire de l'avénement de la Reine Victoria au trône d'Angleterre.

Réunit au grand concours musical qui doit avoir lieu ce jour-là cette fête sera des plus grandes et des plus belles.

UNE ARTISTE

Mlle Richards, le peintre distingué et la femme charmante que l'on sait, est en ce moment au Windsor, à Montréal, où elle passera quelqves jours.

Mlle Richards, nièce de Sir William Richards, après avoir étudié quatre ans, à Paris, sous les meilleurs maîtres a été se fixer à New-York, où ses tableaux obtiennent le plus grand succès.

Elle vient de terminer, à Ottawa, le portrait de M. Kirkpatrick, orateur de la Chambre des Communes, pendant le dernier parlement. On parle de ce portrait comme d'une œuvre d'art du plus grand mérite.

Mlle Richards, qui est une causeuse des plus entraînantes, parle le français comme une vraie Parisienne.

HORRIBLE DÉCOUVERTE

On a trouvé samedi midi, le cadavre d'un homme dans le ruisseau le long de la voie ferrée à un mille et demi de la station de Moncton. Il est évident qu'il était dans l'eau depuis quelque temps puisque ses traits étaient méconnaissables. Une lettre trouvée sur lui a servi à identifier le cadavre qui est celui de Dennis Power, de Merland, Antigonish, N. E. Il se rendait a Braintee, Mass., et on suppose qu'ayant perdu son billet, il aura sauté du train en mouvement et roulé dans le ruisseau.

LA POTENCE DANS LE MISSISSIPI

La ville de Jackson (Mississipi), a été jeté ces jours derniers dans une grande agitation, par suite de l'exécution d'un nègre du nom de William Steele, condamné à mort pour assassinat.

Il faut dire que cette exécution est seulement la seconde qui ait jamais eut lieu à Jackson, et puis, tous les nègres de la région tenaient à ce que Steele mourût en bon "baptiste", tandis que le condamné, malgré l'approche du jour fatal, ne paraissait pas pressé de se convertir. Depuis une quinzaine de jours les nègres de Jackson se réunissaient autour de la prison pour chanter à tue-tête, et dans les commencements, Steele, qui les entendait de sa cellule, se moquait d'eux. Le condamné s'est pourtant laissé toucher à la fin, et dimanche dernier il a été baptisé dans la cour de la prison, en présence de toute la population nègre et des environs.

Son exécution vient d'avoir lieu dans cette même cour et vingt-cinq personnes seulement ont été admises à y assister ; mais les toits et les sommets des arbres du voisinages étaient couverts de nègres qui pouvaient très bien voir. Sur l'échafaud, Steele a prononcé une harangue de vingt minutes environ, protestant de son innocence.

Cet infortuné n'est mort qu'au bout de quinze minutes.

COMBAT AVEC UN OURS

Daniel O'Connell, un fermier de Stamford (Vermont), étant allé l'autre jour, avec son chien, à la recherche de quelques bestiaux égarés, s'est soudainement trouvé, au milieu des bois, en présence d un gros ours qui s'avançait directement sur lui. Le fermier effrayé a voulu grimper sur un arbre ; mais l'ours, sautant sur lui, l'a pris par le pied, l'a fait tomber et s'est mis à lui lacérer le mollet. O'Connell, n'étant pas armé, une lutte effrayante s'est alors engagée entre lui et l'ours. Finalement, pourtant, le fermier a réussi à se dégager et, malgré ses blessures, il est parvenu à grimper au sommet d'un arbre et à se réfugier sur une branche très élevée, mais aussi très fragile.

L'ours, que la lutte semblait avoir rendu plus furieux, a suivi O'Connell sur l'arbre ; la branche s'est cassée et tous deux sont tombés l'un sur l'autre. Une nouvelle lutte s'est alors engagée et O'Connell allait infailliblement périr, quand son chien est intervenu et s'est jeté sur l'ours. Le fermier, s'étant alors dégagé, s'est sauvé chez lui, laissant l'ours aux prises avec le chien. Il est probable que le pauvre chien aura été tué, car il n'est pas retourné depuis à la maison de son maître. Quant au malheureux O'Connell, les blessures qu'il a reçues dans ce combat inégal sont si graves qu'il est actuellement dans un état très critique.

MORT DU RÉVD. PÈRE TOURIGNY.

Avant-hier au matin, à 3 heures et demie, est décédé au Noviciat des RR. PP. Jésuites, Sault au Récollet, le Rév. P. Anselme Tourigny, dans la vingt-sixième année de son âge.

Il a succombé à la phthisie pulmonaire qui le minait depuis une couple d'années

Le Révd. Père est né à Sainte-Geneviève de Batiscan. Il était fils de feu M. Elzéar Tourigny et de dame Eugenie Trudel, et neveu de feu M. Léandre Tourigny, en son vivant curé de Saint-Grégoire, comté de Nicolet.

Après avoir fait son cours complet au collège des Trois-Rivières, il enseigna dans cette institution et y suivit les cours de théologie durant trois ans, après quoi il entra dans la Société de Jésus. Ordonné prêtre et admis a prononcer ses vœux l'automne dernier, il a pu célébrer le Saint Sacrifice de la messe presque tous les jours depuis, jusqu'à ces jours derniers.

Il s'est éteint sans agonie, entouré de tous les secours de la religion et assisté des Révds. Père Choreaux, Proulx, Caisse et Paré de la Compagnie de Jésus.

Son frère aîné, qui, lui aussi, se destinait à l'état ecclésiastique, est décédé, il y a quinze ans, en finissant son cours d'études, et deux de ses sœurs sont mortes religieuses de l'Assomption de la Très-Sainte-Vierge, à Nicolet.

Ses funerailles ont eu lieu ce matin au noviciat du Sault au Récollet, à huit heures.

DÉBENTURES

La compagnie de navigation du Richelieu et Ontarion a émis les $500,000 de débentures tel que pourvu par un acte fédéral ; la compagnie de gaz, $200,000, et la compagnie des chars urbains $300,000. On dit qu'un syndicat de Londres, Angleterre, a offert $102 chacune pour les $500,000 de débentures de la compagnie du Richelieu.

UNE HISTOIRE DE REVENANTS

La dernière session de la cour d'assises des Bouches du rhône (France) avait à son rôle un procès de qualification vulgaire, néanmoins assez romanesque par certains côtés.

Le petit village de Lambsec, en Provence, n'a guère de remarquable que son vieux château, un manoir vermoulu, où *l'on revient*, qu'on appelle la "Tour de Bourecueil," et que la propriétaire, peu éprise des antiquités, s'est toujours obstinée à ne pas habiter.

Elle se bornait à envoyer à son régisseur, pour l'ameublement d'une villa qu'elle possède dans les environs, nombre de caisses renfermant des toiles de prix, des meubles anciens, des porcelaines rares, du linge de luxe. La "Tour de Bourecueil" était devenue ainsi une sorte de garde-meubles assez peu surveillé et où les visiteurs était fort rares.

Vers le jour de l'an, cette année, un nommé Marot, retour d'une maison centrale du midi, qui passait par là en mendiant son pain, vint frapper à la porte du manoir.

Notre homme n'eut pas de peine à se rendre compte de la désolation des lieux. Quand on a, comme l'individu dont nous parlons, vingt-quatre condamnations à son actif, on n'est pas embarrassé par les bagatelles de la porte. La porte était fermée, Marot avait sur lui une pince-monseigneur, l'outil indispensable et classique du cheval de retour. Il força la serrure, entra, s'installa, et, quelques jours plus tard, il faisait les honneurs de son gite à un camarade digne de le comprendre, un certain Galli, également chevronné de la cour d'assises et de la prison.

La cave était assez bien garnie. Il y avait là quelques futailles de vieux vin, souvenir des années d'abondance. Nos deux échappés de cour d'assises, retirés dans le château abandonné comme le rat de Lafontaine dans son fromage, passèrent un hiver confortable, regardant la pluie tomber et écoutant le vent gémir. Ils avaient transformé le salon en cuisine et ils se chauffaient avec les cadres des portrait d'ancêtres. Dans le pays on se disaient avec effroi que des revenants hantaient le château.

Les gardes ne faisaient leur tournée que tous les trois mois. Quelle fut leur surprise quand, à la fin de mars, ils aperçurent les fenêtres éclairées, la fumée qui montait dans la cheminée du château, et quand, pénétrant, non sans terreur, dans la cour d'honneur, ils purent contempler ce spectacle sacrilège d'une centaines de bouteilles éventrées.

Les deux intrus furent surpris à table; ils avaient monté un petit baril de vin d'Ermitage, auquel ils buvaient à même, les misérables ! Ce qu'il y a de pis, c'est qu'ils avait disposés aux quatre coins du bâtiment une forte provisions de bourde bourrées auxquelles ils se préparaient à mettre le feu, car ils comptaient partir aux premiers beaux jours, et faire flamber la maison hospitalière qui les avaient abrités pendant la bise.

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône ne leur a point pardonné ce projet de Vandales. Marot a été condamné à vingt ans de travaux forcés, Quant à Galli, son défenseur a pu obtenir pour lui des circonstances atténuantes et la cour lui a appliqué le maximum de la peine compatible avec le verdict : dix ans de réclusion.

PAS EXACTE

La nouvelle que la banque de Montréal perdait $200.000 par la faillite de C. J. Kershaw & Cie, de Chicago et cela en vertu de deux chèques tirés par la Fidelity National Bank, de Cincinnati, et payables à la Chemical Bank de New-York, n'est pas exacte. Il a été dit que $200.000 avaient été placées au crédit de Kershaw & Cie, à la succursale de la banque de Montréal de Chicago. Quant à ce qui concerne Kershaw & Cie la banque de Montréal n'a jamais eu d'affaires directes avec lui et elle est complètement garantie quand aux chèques ci-haut mantionnés n'ayant eu affaires qu'à une société responsable.

MORT SUBITE DE MGR. POWER.

La nouvelle de la mort subite de Monsignor Power, vicaire-général de l'archidiocèse de Halifax, a jeté toute la population de cette ville dans le deuil. Il souffrait de maladie de cœur depuis quelques mois. Il se leva à six heures, le 21 au matin, célébra un mariage à sept heures, déjeuna, descendit en ville, retourna à l'archevêché, et se sentant malade, se coucha, et quelques instants après il était mort. Il était entouré de Mgr l'archevêque et des prêtres de l'archevêché. Des télégrammes de condoléances ont été reçus d'un grand nombre de prêtres de la province et de Mgr Mcdonald, évêque du Hâvre-de-Grâce. Le défunt était âgé de 59 ans, était universellement populaire, et a plusieurs reprises a administré l'archidiocèse.

POUR ROME

M. l'abbé P. L. A. Lefebvre professeur de théologie au Séminaire de Sherbrooke doit se rendre à Rome après les vacances, pour y passer quelque temps au Séminaire français.

L'AMOUR L'A TUEE.

En 1798, une jeune miss anglaise sur le point de se marier vit mourir subitement son fiancé.

Immédiatement convaincue qu'elle ne survivrait pas à son adoré, la jeune miss fit son testament par lequel elle abandonnait toute sa fortune à l'hôpital militaire, à la condition qu'on placerait sur sa tombe ces mots : "L'amour l'a tuée."

L'amour l'a tua, en effet, mais au bout de cent ans, car la jeune miss vient de mourir seulement il y a quelques jours, à l'âge de 116 ans.

On ne peut s'empêcher de frémir en songeant à l'âge que la miss aurait atteint si l'amour l'avait laissée tranquille.

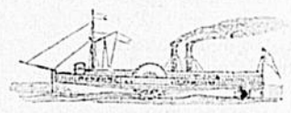
LOTERIE NATIONALE

Les tirages mensuels
—ONT LIEU LE—
Troisieme Mercredi
DE CHAQUE MOIS

La valeur des prix qui seront tires le
MERCREDI
20 JUILLET 1887
—SERA DE—
$60,000
COUT DU BILLET
Premiere serie $1.00
Deuxieme serie .25

Demandez le catalogue des prix,
LE SECRETAIRE,
S. E. LEFEBVRE,
18, rue St-Jacques,
MONTREAL
VICTOR MARIER, Agent pour la vente des billets à Québec, No. 83, rue d'Aiguillon.

Ste-Anne de Beaupre



LE VAPEUR BIENVENU, CAPITAINE FRENETTE, commencera DIMANCHE, le 19 JUIN, à tenir une ligne quotidienne régulière entre Québec et Ste Anne.
Départ de Québec à 6 h. 30 A. M., retour dans l'après-midi.
Les organisateurs de pelerinage trouveront de grands avantages en nolisant ce bateaux, qui est solide et spacieux.
Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie de Navigation à vapeur du St Laurent, quai St André.
A. GABOURY,
Secrétaire.
21 juin 87. E. & J.

Alphonse Pouliot L.L.D.
AVOCAT
No. 10 RUE DONNACONA
HAUTE-VILLE, QUEBEC
(*Près de l'Eglise des Ursulines.*)

Succes etonnant

C'est le devoir de tous ceux qui ont employé le Sirop Allemand de Boschee de faire connaitre à leurs amis ses qualités étonnantes dans la guérison de la consomption, des froids sévères, du croup, de l'ashme, de la pneumonie et en fait de toutes les maladies de la gorge et des poumons. Personne ne peut l'employer sans en employer un soulagement immédiat. Trois doses guériront tous les cas et nous considérons le devoir de tous les pharmaciens, de le recommander au pauvre consomptif mourant. Qu'ils essaient au moins une bouteille, car 80,000 douzaines de bouteilles ont été vendues l'an dernier et pas un traitement qui n'ait pas réussi. Une médecine comme le Sirop Allemand ne peut être trop connue. Demandez-le à votre pharmacien. Bouteille d'échantillon à l'essai, vendues à 10 cents. Grandeur régulière 75 cents. Vendues par tous les pharmaciens et marchants des Etats-Unis et du Canada.

DERNIERE EDITION

Le *Messager de Lewiston* pleure et boude. Il nous en a dit d'abord parce que nous avions invité les Canadiens des Etats-Unis à revenir au Canada, à revenir en *masse*, et après nous avoir bien ennuyés de ses récriminations à ce sujet, après avoir averti ses clients et un peu les nôtres aussi que nous prêchions là une doctrine malheureuse dont il fallait se défier, après avoir demandé à M. Bolland quelques unes de ses phrases emplumées pour nous convaincre du grand rôle de la nationalité canadienne-française *dans l'immense éclosion de liberté de la fédération américaine*, savez-vous ce qu'il nous chante aujourd'hui, le *Messager*, pourquoi il boude et pleure ?

Lisez-bien, mais nous vous prévenons que vous n'en croirez pas vos yeux, et que vous n'y comprendrez rien du tout.

Nous sommes si oublieux de nos devoirs, le cachet national est tellement effacé chez nous, surtout depuis que nous refusons de célébrer le cinquantenaire des exécutions de 1837-38, qu'on ne veut plus de nous là-bas. C'est la *Justice* qui le dit. Le renard de Lafontaine dans une situation semblable disait la même chose lui aussi : Le raisin était trop vert pour qu'il se donna la peine de le cueillir.

C'est la Justice qui le dit, vaut un tremblement de terre, et le renard de Lafontaine est une merveille d'à propos.

Quand, où, comment avons-nous dit, nous, que nous ne voulions plus de nos compatriotes de là bas parce qu'ils refusent de célébrer le cinquantenaire des exécutions de 1837-38 ?

Ils s'indisposent contre nous de nos invitations les plus pressantes à revenir au Canada, et quand, profondément ennuyés de leur obstination, nous abandonnons la partie et nous disons aux gens du *Messager*, seulement, de rester où ils voudront, les voilà qui font la moue et nous disent de la façon la plus enfantine : Vous ne voulez pas nous emmener au Canada, et bien, na ! nous avons le cachet national bien plus creux que vous !

Puis arrive alors le renard de Lafontaine qui s'est vu, paraît-il, dans une situation semblable à la nôtre, ce qui pouvait bien être un peu le cas. Il trouvait les raisins trop verts, et nous trouvons les gens du *Messager bien green*, pour nous servir d'un mot de leur terroir.

Le confrère, avant de le signer de ses initiales F. P. termine ainsi son article :

" Qu'on fasse cesser l'émigration canadienne et ensuite nous parlerons rapatriement."

Si pour aider à faire cesser l'émigration canadienne vous ne parliez pas si haut de votre prétendu mission providentielle et nationale aux Etats-Unis et n'encouragez pas ainsi vos compatriotes déjà trop portés à nous suivre, vous feriez déjà beaucoup pour la race française du Canada au Canada.

Nous vous admirons sincèrement quand dans vos conventions nationales, vous accusez de l'union, de l'entente pour donner au nom canadien quelque influence aux Etats-Unis, et cela au grand avantage, au relèvement certain de ceux qui sont OBLIGÉS d'y vivre. Mais quand vous outrepassez les limites d'un juste intérêt et parlez d'une mission qui non-seulement retiendrait, mais appellerait les canadiens-français dans la République voisine, comme vous et vos avocats l'avez plus d'une fois laissé comprendre, nous croyons qu'il y a là plus que de l'hostilité au projet de *rapatriement en masse*, et que c'est tout au moins de l'égarement.

Faites des conventions pour la sauvegarde de votre religion, de vos droits et de votre *langue française* si drôlement travestie là-bas, réunissez-vous pour trouver la force, et soyez *pratiques* plus que nous ne le sommes, nous vous admirerons en nous efforçant de vous imiter.

Mais ne dites pas que tous les canadiens français qui ont comme vous,—nous aimons toujours à le reconnaître bien que vous ne vouliez pas en convenir,—ne dites pas que tous les canadiens français ne seraient pas plus utiles ici, pour nous aider à soutenir la lutte mille fois plus importante, engagée depuis longtemps entre la race primitive et les autre races, au Canada civilisé, la lutte qui tant s'en faut n'est pas terminée.

Vous allez si loin parfois, vous nous dites si bien que vous avez rompu toute attache et pour si longtemps encore avec votre patrie, que nous ne savons que penser de votre patriotisme. Et plus vous avez raisonné, plus les choses se sont gâtées. Voilà tout.

Maître Tarte le nouveau commissaire de l'exposition, fait insulter ce matin dans son journal M, A. J. J. B. Chouinard, président général de la St-Jean-Baptiste.

M. Chouinard, dont le dont le dévouement l'activité et l'énergie contribuent depuis si longtemps au succès de nos fêtes nationales à Québec est bien au dessus des finesses de M. Tarte.

Il a fait hier soir un superbe discours, un discours comme M. Tarte n'est pas capable d'en faire.

Malheureusement, la position est un peu changée aujourd'hui. Il fut un temps ou les passants se contentaient de lever les les épaules quand M. Tarte parlait ou écrivait : Maintenant qu'on est en voie de le réhabiliter, ce misérable aura plus d'autorité pour insulter les conservateurs nationaux.

Il a si bien commencé, il n'a qu'à continuer son œuvre.

Mais le fait que nous serons seuls à nous défendre ne nous otera pas de courage.

Maitre Tarte serait-il soutenu par le gouvernement Mercier et par l'*Electeur*, n'en est pas moins maitre Tarte.

Le *Chronicle* qui a fait au mouvement national et au premier ministre une guerre à outrance parait *avoir regretter sa faute*.

Il déclare ce matin qu'il n'est pas un ami ardent (*an ardent supporter*) du gouvernement mais qu'il est beaucoup revenu de ses idées antérieures.

C'est un joli spectacle pour les honnêtes gens.

Toujours bon prince.

" Nous répèterons ce que nous avons écrit il y a quelques jours : nous avons perdu le pouvoir à Québec, notre province *n'est pas en majorité certaine à Ottawa*. Ce résultat a été amené par des malentendus et des dissentions, *surtout par la funeste direction donnée à l'affaire Riel*.

Si nous voulons ne pas voir plus de terrain encore nous échapper, ne pas devenir la minorité quand nous avons le nombre et l'intluence, il faut en finir avec les tiraillements. "

Ne jetez pas votre langue aux chiens, nous ne vous ferons pas deviner qui a dit cela, c'est le *Canadien*, ce matin.

Le *Canadien* qui a donné, à lui seul, deux directions à l'affaire Riel serait bien empêché de nous dire laquelle a été la *plus funeste*.

Mais nous ne chicanerons pas le *Canadien* qui se fait si bon prince. Contentons-nous d'observer les changements que ce baromètre politique nous indique, et pour cette fois remarquons bien que le ciel s'assombrit à Ottawa.

Le chemin de fer du Lac St-Jean

Une somme de $96,000 a été votée pour le chemin de fer projeté du Lac St-Jean à St-Alphonse. Cet embranchement est d'environ 50 milles. Il y a ainsi 30 milles de subventionnés, à $3,200 par mille. Espérons qu'avec cette aide et celui du gouvernement local, les belles paroisses du Lac St-Jean et, cette vallée aussi grande que fertile, seront bientôt mises en communication avec les grands centres. Les braves colons du Saguenay recevront ainsi la récompense de leur zèle infatigable. Leurs propriétés et leurs produits augmenteront de valeur, et la richesse générale de cette partie du pays sera contemplée.

Le comté de Chicoutimi a contracté une dette de gratitude envers son député M. Couture, auquel cet octroi est dû en grande partie. Ses efforts constants auprès du gouvernement ont triomphé, et il a su par une conduite loyale et éclairée, conserver son indépendance politique, tout en obtenant justice pour son comté.

Notre correspondant parlementaire nous a déjà renseignés sur le travail fait par M. Couture, qui a fait sa marque en chambre, et le succès qu'il vient de remporter ne fait confirmer cela.

Le chemin de fer au lac St. Jean et de là à St. Alphonse, en traversant la ville de Chicoutimi et plusieurs grandes paroisses sera bientôt un fait accompli. Honneur à tous les citoyens éclairés qui auront contribuée à cette œuvre patriotique et colonisatrice par excellence.

M. Couture a reçu le puissant concours de plusieurs citoyens éminents de son comté, pour l'obtention de cet octroi, entre'autre de Sa grandeur Mgr Racine, qui aurait obtenu du gouvernement une promesse formelle d'aide pour ce chemin.

Opinion de la Presse

On lit dans *La Vérité* :

La *Justice*, numéro du 20 juin, tombe à bras raccourcis sur le cabinet Mercier qu'il soupçonne d'avoir nommé M. Tarte au poste de membre du comité de l'exposition provinciale. Nous croyons que M. Tarte, ayant été nommé membre du Conseil de l'agriculture par le gouvernement Ross, se trouve membre du comité de l'exposition *ex officio*.

Si nous nous trompons, si le cabinet Mercier est vraiment responsable de cette nomination, nous n'hésitons pas à nous joindre à la *Justice* pour protester de toutes nos forces contre une telle indignité.

P. S.—Depuis que ce qui précède est écrit, nous voyons que l'*Electeur*, en réponse à la *Justice* essaie de défendre la nomination de M. Tarte : il est donc évident que le cabinet Mercier est responsable de la présence de M. Tarte au comité de l'exposition. Nous le répétons, c'est une indignité que nous ne saurions flétrir assez sévèrement.

L'*Electeur* dit que le gouvernement n'a pas voulu faire d'exclusivisme, que l'exposition n'est pas une affaire politique, qu'il fallait recruter les membres de la commission dans tous les groupes politiques pour assurer le succès de l'entreprise.

Tout cela est très bien, mais ne s'applique pas à la question dont il s'agit Qu'on fasse entrer dans la commission des bleus, des rouges, des conservateurs, des nationaux et des castors, c'est très bien. Mais qu'on choisisse des hommes respectables et honorables avec lesquels d'autres hommes respectables et honorables puissent s'associer.

M. Tarte ne représente aucun *groupe* politique ; il représente la corruption, la vénalité et le cynisme.

Si M. Mercier veut se casser le cou net, qu'il tende la main à maître Tarte.

Depuis la session on disait que Tarte se préparait à passer du côté du cabinet Mercier : or s'il y passe, c'est qu'il a été acheté, ou s'attend à l'être. Si M. Mercier achète Tarte, il signe par là même son arrêt de mort politique, nous lui en donnons notre parole d'honneur.

L'*Etendard* ajoute :

" La *Justice* proteste vivement, au nom des conservateurs nationaux qu'elle représente, comme la nomination de M. J. I. Tarte comme membre du comité de l'exposition pour Québec.

Nous avons, pour notre part, été très surpris de voir ce nom à côté d'autres qui sont parfaitement honorables, pas plus que le confrère, nous n'avons pu encore découvrir la raison d'être de cette nomination. "

JOSEPH FREMONT, ECR, AVOCAT, L. L. D.

C'est avec un vif sentiment de plaisir que nous apprenons que notre jeune et et excellent ami monsieur Frémont a été choisi jeudi par les autorités de l'Université-Laval comme professeur à la faculté de droit.

Ce choix est d'autant plus judicieux et d'autant plus heureux que nous savons que monsieur Frémont apportera dans cette importante et honorifique fonction la science et les talents brillants qui l'ont toujours distingué dans ses études classiques, et légales ainsi qu'au Barreau.

Comme nos lecteurs le savent, monsieur Frémont, déjà Bachelier ès-arts et licencié en droit, avait obtenu dernièrement, après l'un des plus brillants examens dont nous avons été témoins, le le degré de docteur en droit, Sa nomination comme professeur à l'Université-Laval n'en est donc que plus méritée.

Nous prions cordialement M. le professeur Frémont d'accepter nos sincères félicitations et tous nos souhaits de succès dans cette nouvelle carrière ouverte à son talent.

Funerailles de Madame de Saint-Georges.

Les funérailles de madame L. A. de Saint Georges ont eu lieu hier matin au Cap-Santé au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis, dont un grand nombre venus des paroisses environnantes et de Québec.

Le cortège funèbre, précédé du clergé, a laissé la maison mortuaire à neuf heures. Le deuil était conduit par M. M. H. Quetton, Geo. A. de Saint Georges et Alfred de Saint Georges, fils de la défunte, par M. M. Weilbrenner, M. D., L. Hardy, P. Hardy, Georges et Alfred Allsopp.

Le service a été chanté par M. l'abbé Luc Levêque, déservant en ce moment, la paroisse du Cap-Santé. La société musicale de la paroisse a donné une messe de *requiem* harmonisée. L'orgue était tenu par M. Octave Delisle.

Nous remarquions au chœur, MM. les abbés N. Cinq-Mars, curé de Port-Neuf, J. B. Soulard, curé des Ecureuils et A. A. Blais chapelain du Bon Pasteur.

Cette lugubre démonstration a prouvé à la famille de Saint Georges combien lui sont acquises les sympathies de tous.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Vous voudrez bien, s'il vous plait, nous accorder l'usage de votre journal afin d'expliquer à nos amis et au public en général, quelle a été la cause de la visite de certains princes de la voyoucratie aux portes de notre établissement, jeudi soir, veille de la St. Jean-Baptiste.

Entrant de suite en explication nous dirons que, sur la demande de deux citoyens, nous avions consenti tous à fermer nos établissements le jour de la fête nationale. Il est connu que l'heure de la fermeture des magasins se fait à huit heures, les samedis et veilles de fêtes exceptés. Considérant la veille de la Saint Jean-Baptiste, puisque nous fermions le lendemain, comme une veille de fête ordinaire, nous ne nous occupions aucunement de la fermeture, et nous étions fortement sous l'impression que tous les magasins étaient restés ouverts de même que nous. De plus nous savons de source certaine que tous les magasins de Saint Sauveur sont restés ouverts toute la soirée de même qu'une des principales maison de St. Roch dont le propriétaire était sous la même impression que nous. Ensuite occupés comme nous l'étions à servir toutes les pratiques qu'il y avait dans notre magasin à cette heure, nous n'avions guère de temps à courir voir ce qui se passait ailleurs, tel qu'a fait un certain confrère.

Malheureusement la majorité des magasins venaient d'être fermés, peut-être pour la seule raison du mauvais temps ; mais, toujours est-il que nous l'ignorions absolument quand tout à coup, vers les huit heures et demie, des cris, des sifflements, des hurlements, pour mieux dire, se font entendre aux portes de notre magasin. Si nous paraissions ne pas savoir ou oublier que les autres maisons étaient fermées, monsieur le président de la société des commis, ou un autre membre quel qu'il soit aurait pu entrer et nous faire remarquer que les magasin; étaient fermés et nous n'aurions pas retardé un instant à faire comme les autres.

N'importe, messieurs les commis qui sont venus crier à notre porte, se sont grandement trompés en agissant ainsi car nous profiterons de cette occasion pour leur dire, s'ils possèdent aujourd'hui la fermeture à huit heures, c'est merci à la maison Le Syndicat de Québec. Nous ne sommes pas plus dévoués que nos confrères à la fermeture à bonne heure, mais il n'y a pas bien longtemps que nous étions encore commis et nous nous rappelons très bien le désir du commis en ce qui regarde la fermeture des magasins à bonne heure. Mais puisqu'il en a été ainsi nous ferons remarquer à ces beaux criards qu'avant longtemps ils regretteront leur bêtise d'aujourd hui.

Qu'on sache bien que ce n'est pas une excuse auprès des commis que nous voulons faire (nous parlons de ceux qui sont venus crier devant notre porte) mais tout simplement une explication que nous voulons donner au public afin qu'il connaisse les faits tels qu'ils se sont passés et qu'il ne reste pas sous une mauvaise impression envers nous.

On comprendra qu'il n'a pas été difficile de reconnaître le grand nombre de ceux qui formaient cette belle clique de vauriens. De plus nous connaissons les premiers criards et nous pourrions même les appeler par leurs propres noms ; mais qu'on nous permette de dire seulement que le premier qui s'est le plus distingué en audace est un employé d'une maison non loin de la nôtre : personnage des plus insignifiants, très-petit de corps et rien d'esprit. On ne l'aurait certainement jamais vu s'il eut été au deuxième rang mais il était au premier et il s'est fait remarquer par ses cris. Il était en compagnie d'un espèce de *crampeur*, gens qui loin de donner de la valeur à une maison de commerce la déprécient de beaucoup aux yeux du public respectable ; car ces gens qui font le metier du *crampage* d'un quai à l'autre, font généralement vilaine figure dans nos magasins fashionnables de Saint-Roch. Et dire que c'est à des gens de cette trempe qu'une centaine de commis, qui veulent pourtant se distinguer, sont venus s'associer pour pousser des huées devant notre maison jeudi soir. Vraiment, messieurs si vous vous imaginez un quelque peu que nous vous connaissons vous devez rougir de votre conduite.

Si cette affaire n'eut été comme que de ces gentils commis qui sont venus nous gueuler l'autre soir nous ne leurs aurions même pas fait l'honneur d'y penser ; mais comme le public peut avoir eu connaissance de quelque chose, nous avons voulu lui faire connaitre ce qui c'était passé, maintenant nous sommes satisfaits Tout de-même que messieurs les commis sachent bien que nous n'oublierons pas de sitôt ce qu'ils nous ont fait, et comme dit le proverbe : Rira bien qui rira le dernier.

Le Syndicat de Québec.

Québec 25 juin 1887.

NOUVELLES DU JOUR

Honneur

Le président de la République Française à nommé l'hon M. Mercier commandant de la Légion d'Honneur.

Rectification

C'est par erreur que le nom de M. Jules Dorion, du Séminaire de Québec, apparaît dans le rapport que nous avons publié, ayant eu simplement l'inscription.

M. Jules Dorion a été reçu bachelier et aurait dû être placé comme tel.

Distribution des prix.

La distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire de Québec se fera lundi prochain à 1 h. P. M. dans la Salle des Promotions de l'Université-Laval.

Examens

MM. Auguste Beaudry, Antoine Taschereau et Ludovic Brunet, ont subi avec succès l'examen pour la licence en droit, M. Beaudry a obtenu la note *summa cum laude* qui lui a valu la médaille en or Lansdowne et M. Brunet la médaille d'argent.

Nos félicitations aux jeunes amis.

Concours

Nous apprenons avec plaisir que M. Ludger Alain a obtenu le premier prix au concours de droit criminel, et M. Camille Pouliot le second.

M. Alain a obtenu aussi le prix Masson dans un concours de droit civil. Nos félicitations.

Colonisation

Plus de 40 députés de l'assemblée législative étaient en cette ville jeudi, pour aviser le premier ministre sur la distribution des $70,000 votées pour les fins de colonisation.

L'eau

Lundi l'eau sera servie à la ville par l'ancien tuyau afin de permettre de faire l'embranchement du nouveau tuyau à Mont-Plaisant. Les différents quartiers de la ville seront servis à tour de rôle.

Le pelerin de Terre-Sainte

Avec carte, plans et gravures, édition publiée spécialement pour le Canada, avec l'approbation de Son Eminence le cardinal Taschereau, vient de paraitre et sera distribué aux nombreux souscripteurs à partir de lundi, le 27. On peut souscrire à ce bel et intéressant ouvrage, qui forme un volume de 472 pages octavo, en s'adressant à l'éditeur, J. N. Duquet, 223, rue et faubourg St Jean. Prix broché $1.00, cartonné $1.25.

M. J. N. Duquet a été nommé le seul agent à Québec, Lévis et dans le district, pour solliciter des souscriptions au magnifique ouvrage intitulé *Life of the Queen Victoria*, formant deux volumes grand quarto et contenant 31 gravures sur acier, ainsi que pour le nouvel et intéressant ouvrage intitulé : *Sea and land*, illustré de 300 gravures avec planches emblématiques coloriées. On peut voir ces ouvrages artistiques en s'adressant à J. N. Duquet, 223 rue et faubourg Saint Jean.

La St Jean-Baptiste

La démonstration extérieure de notre fête nationale n'a pu avoir lieu hier, vu le mauvais temps, ce qui a été un désappointement indescriptible pour les Canadiens qui avaient fait tant de préparatifs pour célébrer d'une manière digne notre glorieux patron. Hier matin, malgré tout, une foule considérable s'était rendue sur l'Esplanade, et l'on pouvait remarquer aussi la fanfare des hussards avec le comité de régie de la Société St Jean-Baptiste, la Société des peintres avec drapeaux et char allégorique, un carrosse portant le drapeau et quatre membres du Club de raquettes Jacques-Cartier.

La messe a eu lieu a l'église St Roch qui était magnifiquement ornée de banderoles multicolores et de verdure. Elle a été célébrée par le Révérend M. O. Mathieu assisté des RR. MM. Vaillancourt et Giguère, comme diacre et sous diacre.

Le sermon a été donné par le Rvd M. Paradis, curé de St Anselme ; c'est une magnifique pièce sacrée qui meriterait d'être reproduite.

Nous remarquions au chœur Mgr Légaré, administrateur de l'archidiocèse, Messeigneurs Méthot et Guay, MM. les abbés Trudel, Brunet, Laflamme, Pouliot, Fafard, Pampalon, Hudon, Lessard, F. X. Bélanger, Godin, M. le curé de Saint Roch et ses vicaires, les Révds. Pères Grenier et Jodoin, et une trentaine d'autres membres du clergé.

Voici les noms de quelques-uns des invités de la Société qui étaient au bas-chœur : les hon. MM. Mercier, Garneau, Shehyn, M. Félix Carbray, président de la Société Saint-Patrice ; M. Budden, président de la société Saint-George ; MM. les conseillers municipaux Peachy, Béland, Barbeau ; M. le maire Kirouac, de Saint-Sauveur, et MM. les conseillers Marcel Rochette, Hilarion Patry, Dr Gingras ; M. Noël, juge de paix ; M. Dolbec, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur ; un Jacques-Cartier, un Champlain, un chef huron, un petit saint Jean-Baptiste (enfant, de M. Guillaume.)

La partie Musicale qui était sous la direction de M. Roy, organiste a été très bien remplie.

Un chœur de soixante voix avec orchestre nombreux a chanté la messe en mi-bémol de Fauconnier. Les soli ont été rendus par Mme E. Chouinard, Mlle Giguère, Mme Brunet et MM. Jos. Lamontagne, P. Laurent, Alf. Leclerc, Chouinard, Fecteau, Joly et quelques autres.

Il y a eu le soir, magnifique concert à la salle Jacques-Cartier, auquel plus de 500 personnes assistaient. Ce concert a eu un grand succès.

Erratum

Une faute typographique nous fait dire que M. Giroux qui s'est noyé près des Trois-Rivières était hôtellier. C'est là une erreur : C'est bâtelier qu'il faut lire.

Suicide

A six heures et demie, ce matin, le cadavre de M. Thomas Cantin, âgé de 68 ans a été trouvé pendu dans un hangar situé en arrière de la maison qu'il habitait en compagnie de son gendre, M. Pierre Legaré, forgeron. Cette maison est sise à l'extrémité nord de la rue St Ours. D'après les apparences, il serait permis de croire que c'est avec la corde qui servait à bander une scie que le défunt s'est pendu. Deux seaux ont été trouvés renversés au-dessous du cadavre, ce qui fait croire que le défunt est monté sur ces deux seaux, s'est passé la corde au cou et ayant repoussé les seaux il s'est trouvé suspendu et qu'il est mort asphyxié. Il y a deux ans le défunt a essayé de se suicider en se jetant dans la rivière St Charles, à Lorette, mais il a été repêché à temps.

Le coroner Belleau ouvrira une enquête lundi.

Reouverture

Depuis ce matin les magasins de la maison Beaudet et Chinic qui étaient fermés depuis jeudi sont reouverts.

Destitution

L'employé public qui était accusé d'assaut indécent sur la personne d'un enfant a été de suite destitué du moment que ce fait a été porté à la connaissance de son chef. Cet employé n'est pas un québecquois.

Les chevaliers

M. Kerys un des principaux membres de la société des chevaliers du Travail est à Québec pour affaires concernant l'ordre.

Feu d'artifice

Grâce à l'amabilité de M. François Parent, propriétaire du Villa Montcalm à Beauport, nous avons assisté hier soir à un splendide feu d'artifice dont il était le promoteur.

Ce monsieur avait choisi pour la circonstance le magnifique cite où le général de Montcalm, fit construire autrefois des tranchées dont on constate encore, aujourd'hui les ruines.

(N'otons ici que l'endroit choisi est très certainement le meilleur point de vue qu'offre la paroisse de Beauport.)

Le feu commença a 8½ heures, et dura une heure. Des pièces pyrotechniques de tous genres tels que fusées, chandelles romaines, pluie de feu etc, furent lancées avec beaucoup de succès.

Nous avons spécialement admiré un feu dont nous ne pouvons qualifier le nom attendu qu'il est l'invention propre de M. Parent. Ce feu rend une lumière plus blanche et plus brillante que la lumière électrique, et l'oil ne peut à peine en supporter l'éclat.

Nous félicitons M. Parent sur ce nouveau feu, et nous espérons qu'avant peu le public lui sera gré de cette nouvelle invention.

Immédiatement après, M. Parent convia quelques amis de Québec et de Beauport à sa résidence où le chant et la musique illimina l'illumination. Les amis enchantés passèrent la plus agréable soirée et se retirèrent sur les onze heures.

Somme toute la paroisse de Beauport peut être fière d'avoir chômé la fête nationale, la St. Jean-Baptiste avec beaucoup d'éclat hier soir, et certainement le succès de cette réjouissance est dû au promoteur, M. Parent, à qui nous offrons nos plus sincères félicitations.

Reunion

Il y a eu aujourd'hui reunion des différentes sections de la société St Jean Baptiste, et il a été définitivement décidé que la procession n'aura pas lieu demain.

Brillant succes

Nous annoncions l'autre jour un concours à l'Université Laval, faculté de droit, " sur le droit civil et le droit criminel ".

Le résultat nous est connu depuis ce matin et nous apprenons avec beaucoup de plaisir que le prix en droit civil donné par Son Excellence le lieutenant-gouverneur Masson est échu à notre jeune ami M. Ludger Alain.

Le prix Masson consiste en une magnifique médaille d'or.

Quant au concours sur le droit criminel, c'est encore M. Ludger Alain qui a remporté la palme. M. J. C. Pouliot a obtenu le 2e prix.

Ces prix sont donnés par M. T. C. Casgrain, M. P. P., et professeur à l'Université Laval. Il consistent en deux magnifiques traités sur le droit criminel. Dix candidats prenaient part à ce concours.

Nos félicitations sincères à M. Ludger Alain de son grand succès

M. Alain avait, comme nos lecteurs le savent, obtenu permission pour se présenter pour subir les épreuves de la licence en droit. Il en fut malheureusement empêché par une assez grave indisposition ; mais les succès qu'il vient de remporter sont une digne et belle compensation. Son mérite est connu.

Cour du Recorder

Un matelot accusé d'ivresse $1 et les frais, et un journalier pour la même offense $2. et les frais.

Cour de Police

Une cause pour assaut et batterie est remise à mardi prochain.

Une femme nommée Lelièvre est venu porter plainte contre son mari qui s'est permis parait-il de la caresser avec ses poings.

Petarts.

Il serait très curieux de connaître le nombre de grosses de petarts qui ont été lancés hier pendant la journée. A toutes les fêtes, ces petites pièces sont lancées, partout sur la rue dans la foule, et sans prevoyance. Aussi cela occasionne des accidents chaque fois. Hier soir, un petard fut lancé parmi les promeneurs qui étaient en grand nombre sur la rue St.-Joseph à St.-Roch, et tomba sur la tête d'une jeune fille, et le feu prit à son chapeau et à sa chevelure.

Deces

Décédé, à l'âge de quatre mois, Joseph, Wilfrid, Siméon, enfant de M. Napoléon Filion, hôtellier.

Il sera inhumé dimanche le 26. Le convoi partira de la demeure de son père rue du Pont no 130 a 3½ heures précises pour se rendre à l'Eglise St. Roch et de là au cimetière St. Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Chambres de Bains

Chauds, Froids et bains sedatifs

—CHEZ—

M. JOS. DAGNAULT,

BARBIER-COIFFEUR

30, Rue NOTRE-DAME

BASSE-VILLE.

11 juin J—2m

SEL ! SEL ! !

12,000 SACS

Sel de Liverpool,

Ex-Prince Leopold et Frederic

En vrac, à terre ou mis à bord des chars à Lévis ou à Québec.

AUX PLUS BAS PRIX

J. B. Renaud & Cie,

28-32, Rue St-Paul, Quebec

1er juin J 2s

Grands avantages aux Touristes

A partir du 15 JUIN courant, le vapeur

MONTMAGNY

fera tous les DIMANCHES après-midi, jusqu'à avis contraire, une ligne de passagers de Québec à St-Laurent, St-Jean Isle Orléans et St-Michel. Le départ du quai Champlain sera à 1 heure p. m., pour être de retour à Québec vers huit heures du soir.

Prix du voyage, 50 cents.

Québec, 10 juin 1887. CAPT. D. LORD

2m J F

Grandes Importations

—DE—

VINS FRANCAIS

Venant d'être reçus par le steamer *Comte d'Eu*.

Vins de Bourgogne

Pomard, Beaune,
Nuits, Chablis,
Musseault, Pomard mousseux
Grand Bourgogne Mousseux, Etc., Etc

Vins de Bordeaux

(1ère qualité)

EN BARIQUE OU AU GALLON A TRES BAS PRIX

(Par le "SS Sarmatian.")

COGNAC fine Champagne 1874, en caisse et en fut,
ALSO : Liqueurs fines, Vermouth, Noilly, Prat, etc., etc., etc.
HUILE D'OLIVE de A. Bosc & Cie.
CONSERVES ALIMENTAIRES de toutes provenances.
FROMAGE DE GRUYERE, Roquefort, Etc., etc.

Vendu a tres bas prix

GROS ET DETAIL

E. ROUMILHAC,

19et 21, Rue St-Jean,

QUEBEC.

23 juin 1887. J

Maison a vendre ou a louer

UNE MAISON située dans le village de Caconna, à proximité de l'église, avec un magasin adossé à la maison ; le tout réparé à neuf, sur un emplacement mesurant cinq perches de front sur dix perches de profondeur—avec hangar.

Possession immédiate.

S'adresser à

McCALL, SHEYN & CIE,
LECLERC & LETELLIER,
Quebec.

24 juin—1m J

Cidre de pommes rafine

D'ALLEN

Un assortiment considérable de ce délicieux breuvage pour l'été vient d'être reçu de Norwick, Ontario. Ce cidre est fait du jus pur de pommes et ne contient aucun mélange.

$1.25 la douzaine. Un escompte est accordé aux marchands.

A vendre à tous les principaux hôtels et épiceries en gros et en détail par

P. O'REGAN,
56, rue du Palais

Exhibition Coloniale.

LES CELEBRES bières et porter Labatt de Prescotte, Ont., depuis si longtemps et si favorablement connus du public pour leur pureté et leurs qualités toniques, ont obtenu des medailles d'or à la dernière exposition coloniale de Londres, Angleterre.

Ces bierres et porter sont à vendre à tous les épiciers et hôteliers en gros et en détail par

P. O'REGAN,
56, rue du Palais.

25 juin 1 m. J

AVIS

Avis est par le présent donné aux intéressés dans la succession de feu Charles Cyprien de s'assembler au Bureau du Protonotaire à Québec le TRENTE juin courant, à ONZE heures du matin pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur à la succession vacante du dit feu Charles Cyprien.

Québec, 25 juin 1887.

FISET, BURROUGHS & CAMPBELL,

2 j 30 J P. C. S.

Amyot, Pelletier & Fontaine

AVOCATS

No. 111, Cote de la Montagne

Basse-Ville, Q

G. AMYOT,
L. P. PELLETIER, L. L. M.
A. FONTAINE L. L. D &

LE SANG C'EST LA VIE

PURIFIER LE SANG, FORTIFIER LE SANG,
C'EST ASSURER LA SANTÉ A CEUX QUI L'ONT,
C'EST LA DONNER A CEUX QUI NE L'ONT PAS

ROB LECHAUX

PRÉPARÉ PAR

MARIO LECHAUX

PHARMACIEN-CHIMISTE

BORDEAUX (France)

Le plus Puissant

Le plus Salutaire de tous les Dépuratifs

On ne saurait trop vous féliciter au sujet de votre excellente préparation dont les effets sont réellement surprenants.

Docteur FLEURI, à Bédée (France).

Votre **Rob Lechaux** *est excellent, car mon enfant est parfaitement guéri. Je vous autorise à publier ma lettre et mon nom.*

Docteur LAROCHE, à Plégut (France).

La reconnaissance me fait un devoir de vous rappeler que, sans votre **Rob Lechaux**, *je ne serais probablement plus de ce monde.*

L'Abbé LAFARGE, Curé d'Eyrubie (France).

D'après les effets que je constate tous les jours, il y a évidemment dans les plantes dépuratives et dans la composition entière du **Rob Lechaux** *comme un principe de renouvellement général, appréciable surtout dans les cas où la médecine ordinaire est impuissante.*

L'Abbé LARDY, à Marmande (France).

Je ne saurais assez faire l'éloge de votre **Rob Lechaux**. *Les effets que plusieurs fois j'en ai vu obtenir sont trop consolants. Ainsi, tout récemment un eczéma général, presque désespéré, a été guéri au bout de trois semaines de traitement. Cependant, par précaution, je vous prie de m'envoyer six flacons de* **Rob Lechaux**.

Sœur St-Eloi, Supérieure à St-Aubin-d'Aubigné (France).

J'ai été très satisfait de votre **Rob Lechaux**. *Veuillez m'en adresser six autres flacons. J'userai souvent de votre bonne préparation dans les affections scrofuleuses et lymphatiques.*

Docteur ROMEC, Cajare (France).

Le **Rob Lechaux** *aux sucs concentrés iodurés de Cresson et de Salsepareille, est un excellent dépuratif, et j'ai eu l'occasion d'en constater les bons effets chez un grand nombre de malades, principalement chez les enfants.*

Dr MARC, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

J'ai pour des états pathologiques différents, employé votre Rob toni-dépuratif, et je dois à la vérité de déclarer qu'il m'a rendu de signalés services dans le traitement de ces diverses affections. C'est un médicament bien accepté par les malades et appelé, à mon avis, à l'avenir réservé aux bonnes préparations pharmaceutiques.

Docteur BOUYER, ancien interne des Hôpitaux de Paris, Lauréat de l'Ecole de Médecine.

Pas de Charlatanisme EN FRANCE!

La Loi et l'École de Médecine défendent expressément la Vente des Médecines secrètes

VOICI LA FORMULE DU

ROB LECHAUX

Telle qu'elle a été approuvée par les plus grands Médecins d'Europe :

Extrait concentré de Quinquina Royal,
Extrait concentré de Salsepareille Rouge,
Extrait concentré d'Ecorces d'Oranges Amères,
Suc de Cresson obtenu par des presses hydrauliques, et concentré par évaporation au bain-marie.
Iodure de Potassium purifié par recristallisation.

Exiger sur chaque Flacon le Timbre de garantie de l'Union des Fabricants. — Vendu à ***Montréal***, chez LAVIOLETTE & NELSON, LACHANCE, BARIDON, Mc NICHOLS, H. GRAY et dans toutes les bonnes Pharmacies; à ***Québec***, chez MORIN et Cie et Pharmacies.
En Gros: O. LEFRANC, 120, Boulevard Magenta, à ***Paris***, et 1610, rue Notre-Dame, à ***Montréal***.

Depeches et nouvelles de nuit

Nouveau Gouverneur

St Jean Terreneuve juin 22.—Henry Arthur Blake, gouverneur des Iles Bahama, est nommé gouverneur de l'Ile de Terreneuve et Sir Ambrose Shea nommé gouverneur de Bahama, avec un salaire de $15,000 par an.

Arrestation de Parent, le caissier defalcataire de la Banque Hochelaga

Buffalo, N.-Y., juin 23.—Parent, le caissier défalcataire de la banque Hochelaga, a été arrêté ici hier après-midi.

Un directeur de la Banque, accompagné d'un avocat de Montréal, a réussi à lui faire remettre $20,000 des argents volés.

Il est âgé de 28 ans seulement.

Il n'est pas probable que la Banque prenne maintenant des procédures pour l'extrader et le ramener au Canada.

Terrible accident

Chute d'un wagon dans une riviere profonde

Smith Falls, Ont, 23.—Mardi un train spécial du Pacifique, portant le commis payeur de la compagnie et les employés de la section, passait sur un pont dans le voisinage de Smith Falls, lorsqu'un essieu ou une roue du wagon même où se trouvait le commis et vingt-cinq employés se rompit. Le wagon chavira, l'accouplement se défit et le wagon fut précipité dans la rivière, profonde de 25 pieds en cet endroit. Ce triste accident, qui a coûté la vie à 26 personnes, a été tenu secret autant que possible.

Canadien-francais noye

Sault Ste Marie, Ont., 23. —Un Canadien français de Sault Ste Marie, Jos. Biron, s'est noyé dimanche dans la Baie Saskatchewan. Son corps a été retrouvé dans deux pieds d'eau. On suppose qu'il aura été pris de crampes en se baignant. Il laisse une femme et quatre enfants.

Le salaire des avocats-reviseurs

Ottawa, juin 24—Le gouvernement a adopté un ordre en conseil hier fixant le salaire des officiers-reviseurs à $300 avec en outre 5 centins par chaque nom jusqu'à 4 mille et 3 centins par chaque nom de 4,000 à 10,000.

On calcule que les officiers-reviseurs toucheront ainsi une moyenne de $680 par année.

La St Jean Baptiste a Sillery

Voici le compte rendu de la St Jean Baptiste à Sillery. Vu la température, de même qu'ici, la procession n'a pas eu lieu. La messe qui a eu lieu à 9½ a été grandiose. Elle a été chantée par le Rév. M. Bernier, professeur de philosophie à l'Université Laval, assisté des Rev. MM. T. Blais et J. Olivier comme diacre et sous diacre.

Le sermon qui était un véritable morceau d'éloquence a été donné par le Revd. M. P. E. Roy, professeur de rhétorique au Séminaire de Québec.

La musique qui était splendide était fournie par le corps de musique de St David.

La paroisse entière était pavoisée de magnifiques drapeaux tricolores et ornée de verdoyants feuillages. Somme tout, les habitants de Sillery se sont distingués comme ils ont habitude de le faire en pareille circonstance.

NOUVELLES

A L'Universite Laval

La séance solennelle de collation des diplômes aura lieu à la grande salle de l'Université, le 27 courant, à 2 heures p. m.

J. C. K. LAFLAMME,
Sec. U.-L.

23 juin 1887. 1 fs

Yamachiche

M. G. I. Barthe, avocat de Trois-Rivières, était à Québec jeudi, au sujet d'une difficulté qui se présente entre les contribuables d'Yamachiche.

La municipalité a été divisée récemment en village et paroisse. Les contribuables de la paroisse demandent au surintendant de l'éducation d'être érigés en municipalité séparée pour les fins scolaires de même qu'ils le sont pour les fins municipales, de façon à avoir des écoles de paroisse et de ne pas contribuer à celles du village. Des pétitions, pour et contre, sont pendantes devant l'hon. Surintendant. Des dons considérables auraient été faits, il y a longtemps, aux écoles encore existantes du village et, en demandant la séparation, les cultivateurs demandent également leur part de bénéfice dans ces dons généreux. M. Barthe représente les intérêts des cultivateurs. L'hon Surintendant devra se rendre sur les lieux, dans quelque temps, pour entendre les plaidoyers des intéressés et juger le mérite des pétitions adverses.

Pelerinage a Ste Anne de Beaupre

Dimanche prochain, 26 juin, les membres de la Congrégation Notre-Dame, Haute-Ville de Québec, feront leur pélerinage annuel à Sainte Anne de Beaupré.

Le départ se fera à 6½ h. du matin, à bord du bateau "Brothers", Marché Champlain.

Prix du passage, aller et retour, quai compris 50 cents.

Le public est admis ; les enfants, moitié prix.

Plusieurs prêtres accompagneront les pelerins.

COMITÉ D'ORGANISATION.

Rectificatio

M. le rédacteur,

Permettez moi de relever certaines erreurs qui, se sont glissées dans votre numéro du vingt-Trois au sujet du Baccalauréat de la faculté des arts Université-Laval.

MM. Philias Phillion et Alfred Lortie ont conservé les quatre cinquième leurs points ; et vous n'avez point nommé parmi les bacheliers, M. Jules Dorion qui doit occuper la place entre MM. Joseph Veilleux et Omer Plante.

Tout à vous,

M. RHÉTORICIEN

Chute

Un bœuf appartenant à un homme de Montréal est tombé mardi après-midi en bas du cap en arrière de la maison de M. P. C. Dumontier, rue Commerciale.

L'animal a reçu des blessures si graves qu'on a été obligé de le tuer sur le champ.

Accident malheureux

Un jeune homme de 17 ans, Thomas Dion, fils de M. Jacques Dion, arrimeur, du Cap Blanc, a été grièvement blessé vers cinq heures et demie hier après-midi, au chantier Roche, dans les circonstances suivantes :

Trois hommes et trois jeunes gens au nombre desquels se trouvait Dion, montait un plançon d'orme sur le quai, à l'aide d'un treuil. Nous ne savons comment cela se fit, mais tous à un moment donné lâchèrent les manivelles moins toutefois le jeune Dion qui commit l'imprudence d'essayer d'arrêter le treuil.

Le malheureux fut saisi par une des manivelles qui l'attrapa dans le flanc gauche et le lança en l'air après lui avoir fait faire une couple de tours. Il retomba sur le bord du quai et dut à cela de ne pas être précipité et tué sur les plançons qui se trouvaient en bas.

On le releva et on le transporta chez son père, où le Dr Marsan, qu'on alla quérir en toute hâte, constata que le côté gauche était troué, que l'épaule était disloquée et que trois côtes étaient enfoncées.

Malgré le piètre état dans lequel il est, on ne désespère pas de sauver le blessé.

Incendie a Levis

Hier matin, à 3 heures, une maison située rue St George, à Notre Dame de Lévis, appartenant à M. Jos. Samson, neveu de l'hon. George Couture, a été détruite de fond en comble par un incendie dont la cause n'est pas connue, attendu que la maison était inhabitée. On ne connait pas encore le chiffre exact des pertes du propriétaire qui sont considérables. Notre ami M. O. B. Samson, et sa sœur y avaient du ménage pour une valeur de $250 ; tout a été détruit, et ni l'un ni l'autre n'avaient d'assurance.

Enquetes de coroner

Mercredi l'après-midi M. le coroner tenait une enquête au sujet de la mort de William Grant qui est décédé dans la prison du district où il avait été interné après avoir été condamné pour vagabondage. Le terme d'emprisonnement du défunt était expiré depuis le mois de mai, mais vu sa cécité complète on lui a permis de continuer de pensionner aux frais de la ville. Grant était originaire du Nouveau-Brunswick et ne demeurait à Québec que depuis quelques années.

Détail assez singulier : la famille de ce malheureux a trouvé les moyens de lui faire des funérailles très acceptables quoiqu'elle n'ait pu fournir à sa subsistance, à preuve qu'elle a permis que le défunt trépasse en prison.

Le jury, tel que le veut la loi, était composé de six prisonniers et de six citoyens libres et à rendu un verdict de mort de cystite.

Hier l'après-midi M. le coroner Belleau assermentait un jury au vue du corps de ce pauvre Lemieux qui est mort hier après-midi à deux heures des suites de l'explosion du 16 juin aux ateliers de la compagnie de lumière électrique. Le défunt qui était âgé de 40 ans laisse une femme et trois jeunes enfants qui sont absolument sans ressources.

Les témoins ne seront entendus que ce matin mais le jury a été assermenté hier afin de permettre que l'inhumation ait lieu aujourd'hui. L'enterrement devait nécessairement se faire de suite vu l'état avancé de décomposition dans lequel est le cadavre du malheureux.

L'identification des restes mortels a été faite par madame Lemieux et de suite l'enquête a été ajournée. Cet enquête aura lieu à l'hôpital de la Marine vu que le témoin principal, le nommé Maxham qui était avec le défunt lors de l'explosion, est à l'hôpital d'où il ne peut sortir vu les blessures graves qu'il a reçues.

Avant de se rendre à l'hôpital les jurés iront visiter l'endroit où a eu lieu l'explosion afin de leur permettre de bien se rendre compte des faits.

Deux versions de cette affaire malheureuse sont données : celle du défunt qui a dit que l'explosion était dûe au fait que Moxon, en voulant allumer une allumette aurait été cause qu'une parcelle de phosphore enflammé serait tombé dans un bidon contenant de la benzine. D'un autre côté, Moxon prétend que l'explosion a été causée par une flammèche qui se serait échappé d'une lampe à alcool.

Les jurés suivants ont été assermentés : M. J. E. Martineau, président, et MM. L. G. Lépine, David Roy, Paul Gosselin, T. Sansfaçon, Napoléon Fortin, Edouard Casault, George Lemelin, Frs Robitaille, Félix Dignard, F. X. Grenier, Eugène Fortin et C. E. Roy.

Voleurs

Hier matin le chef de police de Québec recevait une lettre du grand connétable de Sorel, Fry, l'informant que deux individus avaient été arrêtés ayant en leur possession des effets volés dans un endroit situé à 27 milles de Sorel. Un des prisonniers dit se nommer G. E. Duperrusse, alias Lavoie, et être natif de l'île d'Orléans. Il ajoute que depuis quelques années il a résidé à Québec. Son copain dit se nommer George E. Paquet et était porteur d'un revolver à cinq coups sur la crosse duquel se voient les lettres J. E. P. et les noms George Paquet. Duperusse est un homme d'a peu près 24 ans, brun et pas robuste du tout. Le nommé Larochelle mesure cinq pieds neuf pouces et demie, est gros très noir et légèrement marqué de la petite vérole.

En la possession de ces messieurs ont été trouvés plusieurs mouchoirs de soie tout flambants neufs, produit de quelques vols sans doute.

Le détective Welsh et le sergent Harpe ont dû partir par le bateau d'hier pour Sorel.

Encore

Une autre demande de séparation de corps à ajouter au commencement de liste que nous publiions l'autre jour. Cette fois, il s'agit d'une madame Langlois qui déclare en avoir plein le dos de son mari, et qui demande d'être soustraite à ses caresses plus que vives. Et dire que ces gens ont juré de s'aimer et de s'adorer toute leur vie.

Incendie

Hier soir, vers 10.30 une alarme sonnée à la boite no 4 appelait les pompiers à la résidence de M. Timothé Shea, autrefois la propriété de M. Robert Shaw, sur la rue des Carrières.

Le feu s'était déclaré dans les mansardes à la suite de l'explosion d'une lampe. En arrivant sur le terrain le chef jugea à propos d'appeler toute la brigade. et une seconde alarme fut donnée. L'eau était en abondance et au bout d'une heure de travail nos pompiers se sont rendus maitres du feu. Les dommages causés par l'eau et par le feu sont assez considérables et sont évalués à $1900 ou 1,500 piastres par certains agents d'assurances.

Sport

Les courses et autres sports organisés par les hussards de l'école de cavalerie et les artilleurs de la batterie B qui n'ont pas pu être terminés mardi dernier, se continueront cet après-midi sur les plaines d'Abraham. La musique de la Batterie sera présente.

Echo du cyclone du Dakota

M. F, X, Bernard, de la maison Bernard & Allaire, apprend par une lettre de son fils aîné Alm, Bernard, qui réside à Crookston (Minn), qu'il a failli être victime d'une catastrophe causée par le cyclone qui a récemment ravagé le Dakota, M. Bernard fils était passager sur un train de chemin fer au moment où il traversait la zone ou la tourmente était à son apogée. Le wagon où se trouvait M. Bernard fut renversé à côté de la voie, et il y eut nombre de blessés. M. Bernard a pu heureusement échapper sans contusions graves.

Noyade

Hier le coroner du district était informé que M. Pierre Giroux, hôtelier, qui résidait à l'encoignure des rues rues Ste Claire et Richelieu, s'était noyé près des Trois-Rivières. Le défunt était parti de Québec en compagnie d'un autre homme avec un bateau chargé de sel qu'il se proposait de vendre dans les paroisses du haut du fleuve. Nous ne connaissons pas les détails de la mort de M. Giroux, tout ce que nous savons c'est que s'est durant la nuit du 22 au 23 qu'il s'est noyé. Le compagnon du défunt est resté aux Trois-Rivières attendant que le cadavre soit repêché.

M. l'abbé Plamondon, à qui un télégramme a été adressé, s'est chargé d'annoncer cette nouvelle douloureuse à la veuve et à la fille du défunt.

Musique sur la Terrasse

Avec la bienveillante permission du lieutenant-colonel Montizambert et des officiers la bande de la Batterie B jouera ce soir (samedi) à 8 heures, sur la Terrasse, si le temps le permet, le programme suivant :

1. Marche—Pizarro.....Asbuckle
2. Ouverture—Banditen Streiche..Suppé
3. Valse—La plus belle.....Waldteufel
4. (a. Gavot—HeimlicheLiebe.....Kesch
   (b. Polka—Tout à la joie...Fahrbach
5. Valse—Tout en ryse.....Waldteufel
6. Galop—Presto.....Vézina

Vive la Canadienne
GOD SAVE THE QUEEN

JOS. VÉZINA,
Chef de musique.

CHAPEAUX!

850

CHAPEAUX DE PAILLE

—POUR—

Dames et Enfants

A 17 CTS.

Le Syndicat de Quebec

Vient de recevoir le plus grand assortiment de Chapeaux de Paille pour Dames et Enfants dans les dernieres modes, seulement 17c.

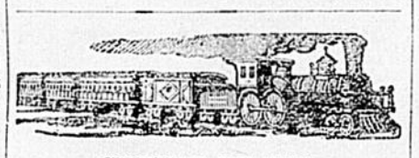
A VOUS MESDAMES D'EN PROFITER

N'oubliez pas de venir voir nos Parasols. En tout cas avant d'acheter ailleurs.

SYNDICAT DE QUEBEC

207, Rue St-Joseph.

VIS-A-VIS LE COUVENT



CHEMIN DE FER

Quebec et Lac St.-Jean

Le et après LUNDI, 6 JUIN 1887, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches :

ALLANT AU NORD

6.35 a. m. Trains Mixte tous les jours pour St. Raymond, arrivant à 10.10 a. m., et continuant jusqu'à la Rivière-à-Pierre, le Mercredi et Vendredi arrivant à 11.50 a. m.

5.30 p. m. La malle quotidienne arrivant St. Raymond à 7.15 et à la Rivière à Pierre à 8.15 p.m.

ALLANT AU SUD

6.00 a.m. La malle laisse la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a.m pour Quebec, arrivant à 8.45 a. m.

2.15 p. m. Train Mixte de St. Raymond tous les jours (et de la Rivière-à-Pierre, le Mercredi et Vendredi à 12.20 p.m.) arrivant à Québec à 6.10 p. m.

A partir du 20 JUIN et jusqu'au 5 SEPTEMBRE des trains d'excursion circuleront comme suit, arrêtant à toutes les stations :

Départ de Québec pour le Lac St-Joseph et St-Raymond, tous les mercredis à 10 a.m. arrivant à 11.45.

Départ de Québec pour le Lac St-Joseph, tous les samedis à 1.30 p.m., arrivant à 2.45.

Départ de St-Raymond pour Québec tous les mercredis à 7.45 p.m. arrivant à 9.30.

Le train de la malle fait raccordement à St. Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à la Rivière-à-Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-Anges, et avec les trains de construction tous les jours (les circonstances le permettant) pour l'Isle du Lac Edouard, revenant le soir suivant.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à Alexandre Hardy, agent général pour les passagers et le fret, Québec

Billets à vendre par R. M. Stocking, en face de l'hôtel St. Louis, et par tous les sous-agents.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT.
Sect. et Gérant

10 février, 1887 J 10

Buanderie Canadienne

(Ancienne manufacture de chemises de MM. Gingras & Frère)

58, Rue St-Eustache, 58

Le lavage se fera à la semaine.
Satisfaction garantie.

Belanger & Grenier.

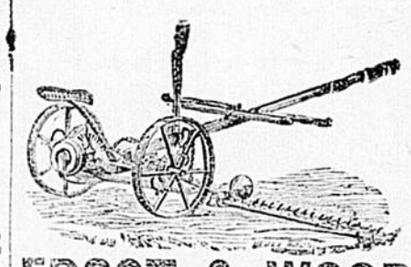
MAISON DE PENSION

M. V. POLIQUIN a ouvert une maison de pension à St-Michel de Bellechasse, dans l'ancienne residence du Dr Belleau. Il prendra des pensionnaires au mois, à la semaine. Prix modérés
12 mai.

Couturier demande

ON DEMANDE immédiatement un homme compétent dans la confection de habits pour prendre charge d'une boutique de tailleur. Bons gages. Emploi constant hiver et été.

S'adresser au
No. 100 et 102,
Côte Lamontagne.
22 juin 1887. JE—jno



FROST & WOOD

SMITH'S FALLS, ONT.,

Manufacturiers d'instruments agricoles

Ont le plaisir d'informer leurs amis et le public que leur stock du printemps est arrivé et peut être vu à leur maison de commerce, ici. Ce stock consiste en Moissonneuse lieuse à corde, en faucheuses, rateaux, moissonneuses, charrues en acier, herses en acier, semoir combiné, bouleverseur, houe à cheval, moulins à beurre, etc., etc. Aussi en stock des engins, des moulins à bardeaux, moulins à moudre, moulin à scie, planers et toutes autres machines dans cette ligne de commerce.

Aussi des instruments pour réparer les articles ci-haut mentionés.

SPECIALITE — LE "DUTTON," la plus grande invention du jour destiné à aiguiser.

Une visite des personnes ayant besoin d'articles qui se trouvent dans notre ligne de commerce est respectueusement sollicitée.

W. A. ROSS,
Administrateur
30, rue St-Paul, Québec
25 avril J & E 218



Vapeur Orleans

mai 1887, ce vapeur quittera

	DE QUEBEC
8 00 a m	6 15 a m
10 00 a m	9 15 a m
1 30 p m	11 30 a m
3 30 p m	2 30 p m
5 30 p m	4 45 p m
	6 15 p m
NCHE	
11 30 a m	1 00 p m
1 45 p m	2 30 p m
3 15 p m	4 00 p m
5 00 p m	6 00 p m
7 00 p m	

Les prix de passage seront les même pour aller à St Joseph qu'au bout de l'Isle.
Les jours de fêtes l'Orléans partira de l'Isle à Québec à 8 heures du matin. J. E.

LE NOUVEAU

Vapeur Levis

Capt Desrochers, laissera (les circonstances le permettant) comme suit les

NEW LIVERPOOL	QUEBEC
5 15	6 00 a m
8 02	9 00 a m
10 00	11 30 a m
1 00	2 00 p m
3 00	4 00 p m
5 00	6 15 p m
DIMANCHE	
2 00	1 30 p m
5 00	3 00 p m
	6 00 p m

Arrêtant à St Romuald et au quai de M. Bowen Sillery, en montant et descendant.

Tous les samedis il y aura un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures p. m.

LIGNE DE STE-ANNE

Le et après le 19 mai le vapeur

"BROTHERS"

voyagera comme suit :

Il laissera Québec tous les dimanches lundis, mercredis, jeudis et vendredis à 6 a. m.

Au retour le VAPEUR laissera Ste-Anne vers 2 3 hrs. p. m.

Les mardis et samedis le vapeur laissera Québec dans le courant de la journée et suivant la marée.

Le retour aura lieu le soir.

Toutes sociétés religieuses et civiles qui voudraient organiser un pélérinage pourront engager ce vapeur à des conditions avantageuses en s'adressant capitaine du vapeur,

ELZEAR FORTIER,
CAPITAI
mai JE

Nouvelle maison de pension

JE SOUSSIGNE, VIENS D'OUVRIR AU No. 107 rue d'Aiguillon, au-dessus de *Dominion House*, une maison de pension privée, de première classe.

Les repas seront donnés à toute heure, à des prix modérés.

Salon de première classe et pianos, aussi chambres à coucher de premier choix, mis à la disposition des pensionnaires.

Le soussigné s'est de plus assuré les services d'un cuisinier français.

FRS. BERTRAND,
107, Rue d'Aiguillon.
8 juin ms.

Camphre ! Camphre !

Nous venons de recevoir à la

Pharmacie Centrale

un nouvel approvisionnement de CAMPHRE RAFFINE, qualité extra

—AUSSI—

Un assortiment choisi de
Graines de jardins,
de champs,
et de fleurs.

PRIX TRES MODERES

Nous avons besoin d'un JEUNE HOMME respectable, pour servir comme apprenti dans notre Pharmacie.

Jno J. LaROCHE & Co.
No 67, Rue St-Valier
ST-SAUVEUR
E 21 mai

C. O. BOUTET,

Agent a Commission

Courtier d'Assurances contre le feu et sur la vie

No. 98, Rue St-Pierre,

BASSE-VILLE, QUÉBEC.

17 juin E. J. 1 ms.

ON DEMANDE

DEUX OU TROIS BONS TAILLEURS DE PIERRES trouveront immédiatement de l'ouvrage et de bons gages en s'adressant à

F. X EMOND,
Marbrie
Rue St-George Lévis.
18 juin. JE3f

Bazar de Notre-Dame de la Garde

—— SOUS LE PATRONAGE DE ——

SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU.

Ce bazar dont le produit est destiné à l'acquisition d'un presbytère, s'ouvrira le 4 juillet prochain, à la

SALLE JACQUES-CARTIER

avec la bienveillante permission du REV. F. H BELANGER, curé de St-Roch.

Les personnes charitables qui voudront bien venir en aide à cette œuvre sont priées de remettre l'offrande aux dames ci-dessous nommées ou au soussigné.

TABLE DE NOTRE-DAME DE LA GARDE.—(Maison Gaspard Rochet), Mmes Pierre Giguère, A. Pelchat, M. Regali, J. Tardif.

TABLE ST-ANTOINE DE PADOUX. — Dlle D. Benoit.

TABLE ST-FRANCOIS D'ASSISE.—(Maison J. N. St-Pierre), Mmes E. Marceau, J. Gravel, J. Savard, Frs. Labrèque.

TABLE DU SACRE-CŒUR,—(Maison Z. Paquet), Mmes Z. Langevin, P. Cunningham, Dlle E. Bérubé.

TABLE ST-PATRICE.—(Avec les faveurs de l'hon. Ths. McGreevy), Dlles K. Caulfield, H. O'Malley, S. Boyd et Mmes Yve J. Dubé, J. Rooney.

TABLE N.-D. DES VICTOIRES. — (Club "Le Montagnais), Mmes J. B. Giguère, A. Huot, P. Taylif, J. B. Duperré.

TABLE STE-ANNE.—Mmes M. Power, Vve. J. Murphy, Dlles M. et L. St-Hilaire, K. Wilson, M. Dreyer, K. Fogarty, et B. Kennedy.

TABLE ST-JEAN-BAPTISTE.—(Avec les faveurs du Commodore J. U. Gregory), Mmes P. Fradette, Thos. Chevalier et J. Laperrière.

TABLE ST-ROCH. — (Maison "Syndicat de Québec), Mmes P. Filion, N. Filion, J. Richard et J. Nadeau.

TABLE ST-JOSEPH. — (Maison Falardeau et Paquet), Delles C. Gagnon, L. Miller, Mmes E. Rousseau, P. C. C. Lessard.

TABLE ST ALEXANDRE. — Rafraichissements), Mme O. Ouellet. (Soupers et bonbons), Mmes Vve J. Foisy, Vve Chs Duval, Vve Ls Gagnon et J. Couture.

P. LESSARD, Prêtre.
4 juin JE—1m

Terre a vendre

—A—

TROIS-PISTOLES

Une magnifique terre de trois arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec une magnifique maison de 55 x 30, deux grands hangars, dont l'un à deux étages de 30 x 30 et l'autre de 28 x 26, environ 120 pieds de grange et étable, un fournil et un moulin à scie. Le tout en très bon ordre et de première classe.

Cette terre est très bien amélioré, bien clôturée et fossoyée et en très bon état de culture et d'excellente qualité. Il y a du bois de chauffage sur le bas de cette terre pour au moins trente ans et à quelques arpents des bâtisses. Elle est située dans le village de Trois-Pistoles, à neuf arpents de l'église, près de la station de l'Intercolonial, du couvent et d'un magnifique moulin à farine mû par l'eau et la vapeur Elle est avantageusement située pour le commerce puisque son ancien propriétaire, feu Cyprien Renouf était un riche marchand qui y a fait une fortune considérable.

Pour le prix et les conditions, s'adresser à

I. M MICHAUD, NOTAIRE
Trois-Pistoles
1 ms E & J